

Juillet – septembre 2008

Le magazine du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO

## SOMMAIRE

**p. 3-5 Promouvoir des principes, des pratiques et des normes éthiques :** Technologies de l'énergie : quelle éthique en Asie-Pacifique ? • Nouvelles perspectives pour l'éthique dans les États arabes • GEObs : une 6<sup>e</sup> base de données en ligne / **p. 10-11 Contribuer au dialogue des civilisations et des cultures :** Un *think tank* sud-africain, lauréat du 15<sup>e</sup> prix de l'éducation à la paix / **p. 12-17 Orienter la recherche vers l'action au service des populations :** « Horizon de la Grande Corne » : les intellectuels s'engagent • Vers un centre pour les femmes des Grands Lacs • 600 jeunes attendus à Québec pour un congrès mondial • Des jeunes des « quartiers » enquêtent sur la place des migrants dans la ville • Conférence à l'UNESCO sur les premières migrations des peuples • Valoriser les qualifications des personnes migrantes / **p. 28-29 Publications** / **p. 30-31 La tribune des lecteurs** / **p. 32** Subventions de recherche contre la pauvreté en Afrique subsaharienne • **Agenda**

## DROITS HUMAINS p. 6-7

**Nantes, carrefour des villes  
contre le racisme**

## DOSSIER p. 18 à 27

**Zoom sur  
le Malawi**



## ENTRETIEN p. 8-9

**Bernard Loing :**

**« Les ONG, pièce  
maîtresse de  
la société civile »**

## Les raisons de la colère

Face aux images de ces travailleurs migrants tués par leurs frères de misère dans les quartiers pauvres de Johannesburg, comment réagir ? Peut-on se contenter d'avoir le cœur brisé et l'intelligence bousculée ? Et face à l'indifférence de ces vacanciers continuant de bronzer à quelques dizaines de mètres de deux fillettes roms étendues mortes sur une plage italienne, comment réagir ? Devrait-on s'habituer ?

Soixante ans après la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme et trente ans après l'adoption de la Déclaration sur la race et les préjugés raciaux, nous le répétons pourtant sans cesse : tous les hommes naissent égaux en droits, comme l'affirme la première ; tous les individus et tous les groupes ont le droit d'être différents, de se concevoir et d'être perçus comme tels, comme le précise la seconde.

Inscrite en toutes lettres dans cette dernière, une évidence s'impose de plus en plus : les déséquilibres existants dans les relations économiques internationales contribuent à exacerber le racisme et les préjugés raciaux. Ils sont le terreau de la violence et des guerres.

Alors, quand l'Institut de recherche pour la paix internationale (SIPRI) nous apprend, en juin dernier, que les dépenses militaires mondiales ont encore augmenté de 135 milliards de dollars américains en 2007, et que nous savons que c'est, au dollar près, la somme jugée nécessaire pour atteindre tous les Objectifs du Millénaire pour le Développement – au premier rang desquels l'éradication de l'extrême pauvreté –, que penser ? Que face aux violences, aux injustices, et à la pauvreté, nous n'avons d'autres choix que de nous allier pour donner de la force à nos efforts individuels et du sens au mot « humanité ».

Construire ensemble est, certes, loin d'être une évidence, mais c'est bien plus qu'une faculté offerte à cet être social qu'est l'être humain : c'est la condition de la survie des sociétés. Pour l'UNESCO, c'est une raison d'être. Et pour tous ses partenaires, bâtisseurs de la paix et acteurs du développement économique et social : une exigence constante, une absolue nécessité.

« Chaque être humain n'est, en effet, qu'une parcelle de l'humanité, à laquelle il est indissolublement lié », comme l'affirmait, en 1950, la Déclaration sur la race rédigée par un groupe d'experts réunis à l'UNESCO. Pour la première fois, à la Une de ce numéro de *SHSregards*, nous osons donc un mot d'ordre enjoignant les 6 milliards de « parcelles » que nous sommes à s'associer pour bâtir ensemble un monde de dignité et de justice. Nous savons, en effet, qu'il ne suffit pas de déclarer, de s'indigner ou de proclamer, pour que nos rêves se transforment en réalité.

Si l'homme est un être pensant, il est aussi un être agissant. Et si certains actes – comme ceux évoqués plus haut – nous révoltent, d'autres – comme ceux évoqués tout au long de ce numéro – nous confortent dans la conviction que s'il est difficile de mesurer l'impact des idées diffusées à travers le monde par les multiples réseaux de l'UNESCO, les sciences sociales et humaines sont un formidable outil pour répondre aux besoins de nos sociétés. ¶

«Les déséquilibres existants dans les relations économiques internationales contribuent à exacerber le racisme et les préjugés raciaux.»



Pierre Sané  
Sous-Directeur général  
pour les sciences sociales  
et humaines

Afin de protéger l'environnement, *SHSregards* est imprimé sur du papier à 80% recyclé.



*SHSregards* est le nouveau nom de la *SHS Newsletter*. Ce bulletin d'information trimestriel présente divers aspects de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans le domaine des sciences sociales et humaines. Il est également disponible en anglais et en russe sous forme électronique ([www.unesco.org/shs](http://www.unesco.org/shs)). Les articles peuvent être reproduits à condition qu'ils soient accompagnés de la mention « reproduit de *SHSregards* » en précisant la date, le numéro et, le cas échéant, le nom de l'auteur de l'article. © UNESCO, 2008. ISSN 1819-9704.

**Directeur de publication :** Pierre Sané. **Rédactrice en chef :** Cathy Bruno-Capvert. **Comité de rédaction :** Mimouna Abderrahmane, Khaled Abu-Hijleh, Élise Auvachez, Caroline Bacquet, Kristina Balalovska, Coraline Bardinat, Diana Body-Lawson, John Crowley, Irakli Khodeli, Vincent Maugis, Antoine Pécoud, Carmel Rochet, Vieux Savané, Meave Treacy, Petra Van Vucht Tijssen.

**Conception graphique et réalisation :** Atelier Takavoïr + Anne Drezner. **Illustration :** Atelier Takavoïr. **Impression :** OTT Imprimeurs, 2008.

CONFÉRENCES

# Technologies de l'énergie : quelle éthique en Asie-Pacifique ?

**Alors que la question des énergies renouvelables est plus que jamais d'actualité, plusieurs groupes de travail, établis à l'initiative de l'UNESCO, se réunissent dans différentes villes d'Asie et du Pacifique pour aider décideurs politiques et scientifiques à formuler des politiques énergétiques éthiques.**

Au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2008, une série de conférences sur l'éthique des technologies de l'énergie, organisée par le bureau de l'UNESCO à Bangkok, réunira universitaires, représentants gouvernementaux, industriels et acteurs de la société civile, afin de produire un rapport sur la dimension éthique des choix énergétiques en Asie et dans le Pacifique.

Cette région du monde connaît, en effet, une telle croissance économique que sa demande énergétique annuelle est la plus importante au niveau mondial. À l'heure où les interrogations sur la cohérence technique, économique et politique des choix énergétiques sont essentielles pour maintenir la croissance, de multiples questions d'éthique et de valeurs se posent.

## L'UNESCO doublement mobilisée

Comment la production d'énergie affectera-t-elle l'environnement et les organismes vivants ? Quelles sont nos obligations éthiques à l'égard des générations à venir et quel futur voulons-nous bâtir ? Les valeurs environnementales, chères à la philosophie et aux traditions religieuses asiatiques, affectent-elles la durabilité de nos relations avec notre environnement ? Telles sont quelques unes des questions qui devraient être abordées, lors des différentes conférences organisées entre les mois de juillet et septembre 2008.

Mais une autre ne devrait pas manquer de se poser : À quel point la hausse des prix de l'énergie affectera-t-elle les plus pauvres ?

Outre que le domaine de l'énergie est directement lié à notre environnement et à l'utilisation des ressources naturelles, l'accès à des services énergétiques sûrs et abordables est, en effet, l'un des enjeux majeurs de la lutte contre la pauvreté, faisant partie du 7<sup>e</sup> Objectif du Millénaire pour le Développement.

Chef de file des Nations Unies dans le domaine de l'éthique, faisant de la lutte contre la pauvreté sa priorité, l'UNESCO est donc doublement mobilisée sur ce sujet.

En s'appuyant sur plusieurs travaux de l'UNESCO dans ce domaine, dont des rapports produits par la Commission mondiale des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST), l'Organisation développe, depuis Bangkok, un vaste projet sur l'éthique des technologies de l'énergie en Asie-Pacifique, incluant une série de « Dialogues sur l'éthique liée aux choix des politiques énergétiques dans la région ».

À la suite d'une conférence qui s'était tenue, à Bangkok, en 2007, quatorze groupes de travail ont été constitués. Ce sont les réunions

© Clemens/Flickr



En Chine, les éoliennes viennent soutenir la production énergétique.

de plusieurs de ces groupes de travail qui font l'objet, ce semestre, de véritables conférences ouvertes au public, afin d'engager une réflexion collective sur l'éthique de l'environnement et de la sécurité humaine. Chacun de ces groupes produira ensuite un rapport proposant différentes options aux décideurs politiques et aux chercheurs, susceptibles d'aider à la formulation des futures politiques énergétiques.

Le 24 juillet, l'Université des Nations Unies-Institut d'Études Avancées de Yokohama (Japon) accueillera ainsi un groupe de travail sur les flux d'énergie, les implications environnementales et l'éthique de la production de viande. Du 25 au 27 juillet, un autre groupe travaillant sur le dialogue nucléaire se réunira, quant à lui, à l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche de Hiroshima (Japon). Puis, le 3 août, le groupe de travail sur les aspects éthiques de la Nature planchera à l'Université nationale de Séoul (République de Corée), tandis que l'Université de droit de Chennai (Inde) accueillera le groupe de travail sur l'équité énergétique et la sécurité humaine, en septembre.

Entre ces deux dernières réunions, se tiendra, le 19 août, en Thaïlande, une conférence sur l'éthique de l'énergie et les droits humains dont on pourra suivre les débats sur le site internet du bureau de l'UNESCO à Bangkok. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Darryl Macer, [d.macer@unesco-bkk.org](mailto:d.macer@unesco-bkk.org), tel. : +66 2391 0577, ext. 147  
Site web: [www.unesco-bkk.org](http://www.unesco-bkk.org)

## ÉDUCATION À L'ÉTHIQUE

# Nouvelles perspectives pour l'éthique dans les États arabes

À la demande de ses États membres, l'UNESCO a initié en 2004 un programme mondial d'éducation à l'éthique. Qu'il s'agisse de bioéthique ou d'éducation scientifique et professionnelle, les enseignements actuellement en vigueur varient, en effet, entre les régions et les pays. C'est dans ce cadre qu'une rencontre régionale, organisée, en juin 2008, au Maroc, a dessiné l'avenir de l'enseignement de l'éthique dans les États arabes en cherchant à tenir compte des questions morales spécifiques à cette région du monde.

Le programme d'éducation à l'éthique de l'UNESCO a réuni, du 15 au 17 juin 2008, à Marrakech (Maroc), des experts venus d'Algérie, du Liban, du Maroc, de Syrie et de Tunisie pour évaluer les programmes actuels d'enseignement de l'éthique dans leurs pays, favoriser la création d'un réseau d'experts et définir les prochaines étapes de la coopération régionale dans ce domaine.

Cette rencontre, organisée par l'UNESCO et la Commission du Maroc pour l'UNESCO,

s'inscrit dans la continuité de celles déjà organisées à Budapest, Moscou, Split, Téhéran, Muscat et Istanbul.

La présentation de dix-huit programmes d'enseignements a donné lieu à des discussions fructueuses, permettant l'échange d'expérience sur les actions déjà menées, les défis à relever et les urgences. Il a été constaté que, souvent, l'enseignement de l'éthique dans la région était assuré par des précurseurs volontaristes, en dehors de tout cadre institutionnel. Une situation précaire qui rend l'enseignement de l'éthique très vulnérable.

### Création d'un réseau d'enseignants de l'éthique

Le rapport entre universalisme et particularisme est revenu comme un thème récurrent lors des échanges. Les participants ont étudié la question de la cohabitation des principes universels de la bioéthique et des pratiques culturelles sensibles. Un autre débat important a porté sur le choix entre intégrer des modules d'enseignement de l'éthique dans les programmes d'enseignements de la médecine et des sciences de la santé, ou mettre en place un programme d'enseignement de la bioéthique spécifique.

Cette rencontre a été l'occasion de créer un réseau régional informel d'enseignants de l'éthique, qui devra faire vivre le débat initié à Marrakech et étudier la possibilité d'établir un programme d'échange d'enseignants et d'étudiants dans la région.

Enfin, les participants ont fait part de leur soutien enthousiaste au programme d'éducation à l'éthique de l'UNESCO et proposé un suivi de la réunion de Marrakech avec, notamment, l'organisation d'une formation pour enseignants et le pilotage du programme de référence de l'Organisation pour l'enseignement en bioéthique dans une ou deux universités de la région. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Henk Ten Have, [h.tenhave@unesco.org](mailto:h.tenhave@unesco.org),  
tél. : +33 1 45 68 38 14

Site web : [www.unesco.org/shs/fr/ethics](http://www.unesco.org/shs/fr/ethics)

### OUTILS

Une brochure d'information sur l'Observatoire mondial d'éthique (GEObs) est désormais disponible en anglais, espagnol et français. Cette publication offre un large panorama sur le fonctionnement et les activités de GEObs



et propose à ses utilisateurs une méthodologie détaillée de recherche et d'accès aux informations. Elle souligne également le rôle de la recherche géographique interactive de l'Observatoire. ¶

La brochure peut être commandée auprès de la Division de l'éthique des sciences et des technologies (courriel : [geobs@unesco.org](mailto:geobs@unesco.org)) ou téléchargée sur le site internet du service de la documentation et des publications de l'unesco (code du document : EST/GEObs/2007/1).

### OUTILS

Une brochure d'information sur le programme de l'éthique des sciences et des technologies

de l'UNESCO vient de paraître. Cette brochure propose aussi bien une vue d'ensemble des engagements de l'Organisation en la matière, que les raisons qui l'ont conduite à positionner ces activités au sein du Secteur des sciences humaines et sociales. Elle souligne la stratégie globale du programme et décrit les activités principales de l'Organisation dans les domaines de la bioéthique, des sciences et des technologies. Elle présente également le projet Assistance aux comités de bioéthique (ABC) et les activités du programme

d'éducation à l'éthique (EEP) ainsi que celle de l'Observatoire mondial d'éthique (GEObs) et du projet Éthique dans le monde. ¶

La brochure peut être commandée auprès de la Division de l'éthique des sciences et des technologies (courriel : [geobs@unesco.org](mailto:geobs@unesco.org)) ou téléchargée sur le site internet du service de la documentation et des publications de l'unesco (code du document : EST/GEObs/2008/1).



# Les ressources mondiales sur l'éthique bientôt disponibles sur GEObs

**Moins de 3 ans après son lancement, l'Observatoire mondial d'Éthique (GEObs) met à la disposition de tous une 6<sup>e</sup> base de données à partir de laquelle il sera notamment possible de télécharger des outils pédagogiques dans les 6 langues de travail de l'UNESCO.**

Une nouvelle base de données rassemblant l'ensemble des ressources en matière d'éthique sera officiellement lancée en octobre 2008 et constituera le sixième élément de l'Observatoire mondial d'éthique (GEObs), mis en ligne, par l'UNESCO, en décembre 2005.

Cette nouvelle base de données viendra ainsi renforcer la couverture mondiale des informations disponibles sur ce serveur informatique, tant dans le domaine de la bioéthique qu'en matière d'éthique environnementale ou encore d'éthique des sciences et de la technologie.

## Accès gratuit

Sur le modèle des cinq autres bases de données déjà existantes – portant respectivement sur les experts, les institutions, les programmes d'enseignement, la législation et les chartes éthiques –, elle permettra à tous les utilisateurs d'internet d'accéder gratuitement à une multiplicité de ressources, dans les six langues officielles de l'UNESCO (arabe, anglais, chinois, espagnol, français et russe).

On y trouvera, en effet, des journaux nationaux et internationaux sur l'éthique, des publications de l'UNESCO, des liens avec des sites internet, du matériel audiovisuel, des présentations « powerpoint », ainsi que de nombreux outils produits pour les Comités nationaux d'éthique et de bioéthique, des maquettes pédagogiques, des modèles de cours, etc.

S'agissant des journaux et revues, des liens électroniques, ainsi que diverses informations à destination des médias seront

fournis, tandis que d'autres liens électroniques permettront d'accéder directement aux différents sites web conseillés, ainsi qu'aux publications de l'UNESCO. Les visiteurs de GEObs pourront ainsi télécharger directement les documents qu'ils souhaitent conserver au format le mieux adapté à l'usage qu'ils en feront. On pourra également trouver les informations relatives aux différents événements annoncés, régulièrement, par le biais de la lettre d'information électronique de GEObs (conférence, ateliers, etc).



## Comment ça fonctionne ?

Sur : [www.unesco.org/shs/fr/ethics/geobs](http://www.unesco.org/shs/fr/ethics/geobs), l'Observatoire mondial d'éthique permet aux utilisateurs d'effectuer leurs recherches dans les six langues officielles de l'UNESCO, soit en sélectionnant la base de donnée à laquelle ils souhaitent accéder, soit en utilisant la carte du monde pour effectuer une recherche géographique interactive. ¶

La mise en ligne de cette 6<sup>e</sup> base de données exclusivement consacrée aux ressources sur l'éthique devrait ainsi favoriser l'enseignement des principes éthiques défendus par l'UNESCO en matière d'application des progrès de la science et de la technologie, en particulier dans les régions où ce genre d'activités est limité, voire absent.

Ce système devrait, notamment, aider les enseignants du monde entier à établir de nouveaux programmes de formation ou à renforcer les programmes existants, grâce aux différents outils mis à leur disposition, qui constitueront, également, le fonds pédagogique des cursus de bioéthique de l'UNESCO.

## Une variété de points de vue

Complétant les 5 autres bases de données déjà actives, cette 6<sup>e</sup> base pourra en outre consolider la place maîtresse occupée par GEObs dans le développement et la promotion de l'éthique à travers le monde, en aidant toutes les parties intéressées à repérer les experts, à établir des Comités nationaux d'éthique et de bioéthique, ou encore à élaborer et à mettre en œuvre des programmes d'étude et des politiques publiques cohérentes dans ce domaine.

Les enseignants et les experts sont particulièrement invités à contribuer à alimenter l'ensemble du serveur de manière à ce que la plus grande variété de points de vue régionaux et culturels soit représentée.

Rassemblant l'ensemble des ressources actuellement disponibles sur l'éthique dans le monde, en même temps qu'il constitue une plateforme de référence essentielle pour l'UNESCO lui permettant d'anticiper et de soutenir ces activités, l'Observatoire mondial d'Éthique (GEO) a été officiellement lancé le 15 décembre 2005, à l'occasion d'une réunion du Comité International de Bioéthique (CIB) qui se tenait à Tokyo (Japon). ¶

Pour plus d'informations et pour envoyer des contributions, merci de contacter :

La Division de l'éthique des sciences et de la technologie, [geobs@unesco.org](mailto:geobs@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 39 45



## DROITS HUMAINS

# Nantes, carrefour des

**En 2004, le Forum mondial des droits humains voyait le jour à Nantes (France), à l'initiative de l'UNESCO. La même année, l'Organisation lançait un appel aux villes du monde entier afin qu'elles s'organisent pour lutter plus efficacement contre toutes les formes de discrimination. Quatre ans plus tard, alors que 6 coalitions régionales ont été créées et que le Forum de Nantes confirme son succès, c'est dans la « Cité des Ducs » que la naissance d'une coalition internationale des villes contre le racisme a été annoncée.**

Il est 18h30, ce lundi 30 juin 2008, lorsque Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, prend la parole dans l'auditorium de la Cité internationale des congrès de Nantes (France) et annonce la naissance d'une coalition internationale des villes contre le racisme et les discriminations.

À ses côtés : les maires et les représentants de 5 des 6 coalitions régionales des villes contre le racisme et les discriminations créées à l'initiative de l'UNESCO depuis 2004. Au dernier moment, le représentant de Montevideo (Uruguay) a dû, en effet, annuler son voyage, mais les autres sont là, venus de Casablanca (Maroc), de Durban (Afrique du Sud), de Nuremberg (Allemagne), de Suva (Fidji) et de Toronto (Canada).

Près d'eux, et aux premiers rangs du public, de nombreuses personnalités parmi lesquelles Jean-Marc Ayrault, député-maire de Nantes, et Stéphane Hessel, figure de la Résistance au nazisme, qui fut parmi les rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Dans la foule des participants à la 3<sup>e</sup> édition du Forum mondial des droits humains de Nantes, dans le cadre duquel cette cérémonie a lieu, l'émotion est palpable. Tous veulent croire que cette coalition internationale amplifiera les efforts déployés par chacun, au niveau local, pour contribuer à édifier un monde pluriel où le singulier est respecté.

Plus tôt dans l'après-midi, les représentants des municipalités déjà engagées dans les coalitions régionales avaient pu imaginer ensemble ce que ce réseau mondial leur apporterait. Logie Naidoo, maire-adjoint de Durban, était ainsi revenu sur la vague xénophobe qui a déferlé sur l'Afrique du Sud en mai dernier et pris pour cibles des ressortissants africains des pays limitrophes.

### L'avenir de l'humanité aux mains des villes

« Ces événements douloureux sont aussi la preuve que les inégalités sociales peuvent être sources de frustrations et de révoltes », avait-il insisté, avant d'inviter à lutter contre la pauvreté, en mettant l'accent sur l'éducation et la formation des populations les plus défavorisées. « Cela est d'autant plus nécessaire que la peur et la crainte naissent de l'ignorance », soulignera Mohamed Sajid, maire de Casablanca, en souhaitant voir la coalition internationale des villes contre le racisme et les discriminations amorcer le rapprochement de ses membres, encourager le dialogue et le partage d'expériences, afin d'aider à dissiper les malentendus et les méfiances, tels ces amalgames qui installent la confusion entre Islam, religion ouverte et tolérante, et Islamisme, philosophie politique totalitaire.

La coalition européenne va d'ailleurs s'y atteler, puisqu'elle abordera la question de l'islamophobie lors de sa conférence annuelle qui se tiendra, du 18 au 20 septembre 2008, à Bologne (Italie). « L'avenir de l'humanité est aux mains des villes », assurera le président de cette coalition, Hans Hesselmann. Mais que d'incertitudes ! En effet, lieu où se mélangent les cultures, des hommes et des femmes de nationalités et de cultures diverses, la ville est aussi cet endroit où l'on se côtoie, sans se regarder, où se télescopent des



À gauche : Le maire-adjoint de Durban, Logie Naidoo, et le député-maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault.

À droite : Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'UNESCO.

Page 7 : Stephen Hessel, figure de la Résistance au nazisme, qui fut parmi les rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme.



# villes contre le racisme

↳ espérances, des détresses, des inégalités sociales qui sont parfois sources de conflits meurtriers, d'intolérance et d'exclusion.

Adjointe au maire de Nantes, et modératrice de la table ronde, Delphine Bouffenié insistera, pour sa part, sur la nécessité de décloisonner les problèmes liés au racisme : « Il n'y a pas à avoir honte de reconnaître cela, car c'est ainsi que des solutions seront trouvées. » Saisissant la balle au bond, le représentant de la ville de Recife (Brésil) a mis l'accent sur les problèmes de racisme longtemps tus dans son pays et qui font « des ravages au niveau de la communauté noire ». Faisant remarquer qu'il y a 5 000 villes confrontées aux mêmes difficultés que Recife, il a appelé à un débat interne au Brésil, dans le but de favoriser leur implication dans la lutte contre le racisme. Tout au long des échanges, une interrogation n'a cessé de tarauder l'esprit de l'assistance : « 60 ans après la signature de Déclaration universelle des droits de l'homme, qu'est-ce qui a changé ? » Le constat est loin d'être glorieux puisque la guerre, la haine, le racisme, l'exclusion continuent de hanter le sommeil du monde. Mais, peu importe ! Quitte à ce que cela prenne les allures d'un travail de Sisyphe, les pères de la coalition internationale des villes contre le racisme refusent de courber l'échine. À l'image du Sous-Directeur général de l'UNESCO, ils sont convaincus de n'avoir « d'autre choix que de demeurer mobilisés contre toutes les discriminations débilés ou subtiles ».

Ils suivront en cela le chemin tracé par Stephen Hessel, auquel un vibrant hommage a été rendu par un public qui l'a ovationné debout. ¶

Nfaly « Vieux » Savané

Retrouvez sur le site web du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, tous les documents relatifs au lancement de cette coalition internationale (discours, articles, photos et entretiens avec les représentants des coalitions régionales) : [www.unesco.org/shs/fr](http://www.unesco.org/shs/fr)

ZOOM



© Greg Chalmers/Flickr

## « Voix des jeunes contre le racisme »

Un projet intitulé « Voix des jeunes contre le racisme » a été officiellement lancé, le 4 juin 2008, par l'UNESCO, le FC Barcelone et le Parlement européen.

Premier projet développé dans le cadre du partenariat établi, début 2008, entre l'UNESCO et la Fondation du club de football espagnol, il s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 18 ans auxquels il entend permettre de jouer un rôle actif dans la lutte contre le racisme et les discriminations en participant à l'élaboration de politiques publiques. Dans un premier temps, des consultations devaient être organisées avec les jeunes, en juillet et août 2008, à travers la Coalition européenne des villes contre le racisme, qui regroupe 72 villes réparties dans 16 pays. Ces municipalités devaient ainsi impulser des rencontres avec les jeunes de leurs villes respectives afin qu'ils élaborent des propositions d'actions concrètes qu'elles pourraient entreprendre pour lutter contre le racisme et les discriminations à travers l'éducation physique et le sport.

Deux jeunes représentants de ce projet se rendront ensuite au Forum jeunesse à Bologne (Italie), organisé en parallèle de la conférence générale annuelle de la Coalition européenne, du 18 au 20 septembre, afin de présenter ces propositions. Ils pourront ainsi les discuter et les enrichir avec d'autres jeunes, durant cette rencontre dont le programme reflètera les questions soulevées lors des consultations locales. À l'issue de leurs travaux, les participants adopteront une déclaration finale actant les recommandations du Forum. Puis, dans un second temps, une délégation de jeunes impliqués dans ce projet ira les présenter au Parlement européen à l'occasion d'une session spéciale, qui sera organisée au cours du mois de novembre prochain, en présence des parlementaires, des représentants de la Coalition, de la Commission européenne, de l'UNESCO, de la Fondation du FC Barcelone et du Centre UNESCO de Catalogne. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Kornelia Guse, [k.guse@unesco.org](mailto:k.guse@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 44 62



© Estelita Shevchenko/UNESCO

# Bernard Loing : « Les ONG sont la pièce maîtresse de la société civile »

**Véritable forum mondial permettant de recueillir les avis et suggestions des ONG sur les priorités d'action des Nations Unies, la Conférence annuelle des ONG se réunira du 3 au 5 septembre 2008, au siège de l'UNESCO, à Paris. À la veille de cette importante réunion, le Président de la Conférence internationale des 310 ONG accréditées auprès de l'UNESCO invite à revisiter les droits humains sous l'angle de l'universalité et de la mondialisation. Considérant les ONG comme « la pièce maîtresse de la société civile », Bernard Loing affirme qu'elles doivent davantage prendre leur part dans la gouvernance mondiale.**

**L'UNESCO accueillera, en septembre 2008, la 61<sup>e</sup> Conférence annuelle des ONG partenaires des Nations Unies. Quelles seront les questions à l'ordre du jour ?**

Tout d'abord, il faut souligner que c'est la première fois, depuis 60 ans que cette importante Conférence annuelle regroupant quelque 1700 organisations non gouvernementales accréditées auprès des Nations Unies se tiendra ailleurs qu'au siège de l'ONU, à New York.

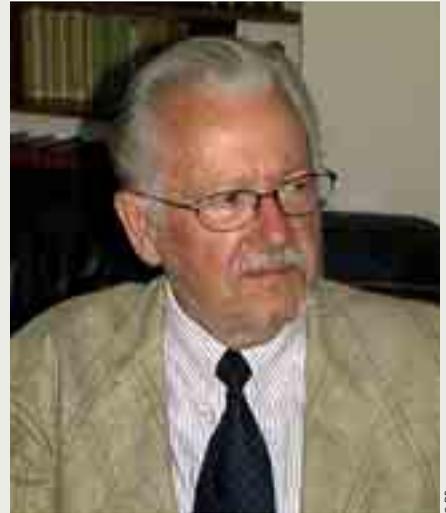
En cette année de commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le choix du Siège de l'UNESCO, à Paris, n'est évidemment pas anodin, compte tenu du rôle joué par l'Organisation dans l'élaboration de cette Déclaration et dans la défense des droits humains.

À l'initiative du Département de l'information des Nations Unies, l'ensemble de la conférence sera ainsi placé sous le thème de cette commémoration. Environ 2 000 participants en provenance de quelque 70 pays y débattront, durant 3 jours, des conventions d'application des droits de l'homme, des atteintes aux droits humains dans des situations d'insécurité, de violence et de conflits, de l'éducation aux droits de l'homme, de la liberté d'expression, etc.

La problématique des droits humains sera aussi revisitée sous l'angle de l'universalité et de la mondialisation. Le monde a en effet beaucoup changé depuis 1948, date de la promulgation, à Paris, de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Alors qu'ils étaient, à cette époque, 48 pays (sur 56) à y avoir apposé leur signature, ils sont aujourd'hui 192 pays à siéger à l'ONU, dans un monde qui compte 6,5 milliards d'habitants.

Face à cette évolution, une des questions qui nous interpellent tous est de savoir s'il faut ou non compléter la Déclaration universelle des droits de l'homme à la lumière des nouveaux enjeux qui se posent aujourd'hui, tels que l'éducation pour tous,

Entretien



© DR

la protection de l'environnement, l'accès aux ressources essentielles ou encore le développement durable. Tous ces défis seront abordés dans les différents ateliers de réflexion et les tables rondes qui se tiendront durant la conférence.

**Quels sont les domaines d'intervention des ONG ? Peut-on dire qu'elles constituent un monde homogène ?**

En général lorsque l'on parle d'ONG, le grand public a tendance à penser seulement à des organisations à vocation humanitaire, or c'est beaucoup plus complexe. Par exemple, les 310 organisations non gouvernementales accréditées auprès de l'UNESCO représentent un monde extrêmement divers et interviennent dans des domaines tout aussi variés. Regroupées au sein de la Conférence internationale des ONG-UNESCO, elles ont souvent une assise professionnelle, exerçant dans les grands domaines de l'éducation, de la science, de la culture, de l'art, de la communication, et dans tous les secteurs de la société.

En tant que président de cette Conférence internationale, mon rôle consiste à créer une synergie, une dynamique d'ensemble susceptible de favoriser le travail en commun. C'est un exercice difficile, car ces organisations internationales ont leurs sièges dans de nombreux pays différents, et seule une minorité d'entre elles a des représentants à Paris. Heureusement la plupart de ceux-ci, ou de celles-ci, sont des personnes actives et dévouées, de véritables militants de la société civile. ➡

↳ L'axe majeur de notre action repose sur la conviction que les ONG sont la pièce maîtresse de la société civile, elle-même « instrument d'une démocratie mondiale en cours de constitution » comme le souligne la résolution adoptée lors de la dernière Conférence internationale des ONG-UNESCO, en décembre 2007.

C'est dans cette perspective que nous organisons notre travail, et notre relation avec l'UNESCO et ses États membres.

### **Revendiquant d'être les représentants directs de la société civile et d'agir au plus près du terrain, les ONG ne courent-elles pas le risque d'être accusées de vouloir se substituer aux États ?**

Absolument pas. Il n'est évidemment pas question de nous substituer aux États, mais de travailler avec eux en faisant entendre haut et fort la voix des « citoyens du monde ».

Ainsi, pour reprendre l'exemple que je connais le mieux, l'UNESCO et les ONG ont développé depuis longtemps, et plus précisément depuis 1995, des mécanismes de travail en commun qui ont permis d'établir un véritable partenariat. Pour ce qui nous concerne, nous avons mis

en place 7 commissions programmatiques mixtes et 3 groupes de travail, composés d'ONG très diverses dont les représentants sont très actifs. Ces instances se réunissent toutes les 6 ou 8 semaines et, avec l'aide d'experts, mènent une réflexion sur divers domaines : droits humains, développement durable, science et éthique, pauvreté, jeunesse, communication, accès universel à l'éducation, etc.

Leurs programmes de travail sont établis sur la base des résolutions votées lors de la Conférence internationale des ONG-UNESCO qui se tient tous les deux ans en liaison avec les grands secteurs de programmes de l'UNESCO et bien entendu avec le Comité pour les ONG du Conseil exécutif qui est, avec le Secteur des relations extérieures, notre interlocuteur direct au sein de l'Organisation. On n'est donc pas confronté à tel ou tel État.

### **Quel type de partenariat entre les États et les ONG souhaitez-vous voir se développer ?**

Un véritable partenariat est déjà engagé avec tous et se renforce progressivement. Depuis près d'un siècle, les États se sont organisés dans de grandes instances internationales. Aujourd'hui, la société civile commence à faire de même, pour prendre sa part dans la gouvernance mondiale, notamment par le canal des ONG. Nous sommes donc investis d'une responsabilité particulière dans l'organisation de la société civile, pour permettre son expression et développer son action, dans le cadre de la mondialisation en cours.

Il ne s'agit pas de constituer une organisation révolutionnaire pour contester le pouvoir des États, mais d'avoir une voix, d'exercer une influence, d'être une force de proposition. N'ayant ni pouvoir, ni argent, ni pétrole, ni armes, nous représentons les voix du monde. Il nous appartient de les coordonner, de leur donner l'expression la plus forte, de les faire entendre. On ne peut pas aller au-delà. Nous qui sommes accrédités auprès d'une

agence du système des Nations Unies, nous savons que nous évoluons dans le cadre d'une organisation intergouvernementale, et que par conséquent la relation des ONG avec les États membres ne peut être qu'une relation de partenariat mutuellement profitable, même si cela n'exclut pas la possibilité d'une expression franche et critique.

### **Quel regard portez-vous sur le travail de l'UNESCO en direction des ONG ?**

Durant les premières années qui ont suivi sa création en 1947, l'UNESCO s'est fortement appuyée sur de grandes ONG, elles-mêmes souvent animées par de grands intellectuels qui défendaient des causes majeures comme le maintien de la paix, la lutte contre le racisme, la préparation de la décolonisation. Si les relations ont peut-être parfois ensuite baissé en intensité, tout laisse à penser qu'aujourd'hui la communauté internationale a repris conscience du fait qu'elle ne peut se passer de ce dialogue avec les ONG.

Il est également important pour les ONG d'être accréditées

auprès de l'UNESCO car cette reconnaissance renforce leur légitimité internationale et leur fournit un lieu privilégié de dialogue et d'échange avec les États. Nous nous réjouissons en effet que l'UNESCO soit l'une des premières grandes instances

internationales à avoir su organiser ce dialogue, et qu'elle s'ouvre de plus en plus à l'écoute, à la prise de parole, à l'intervention de la société civile. Ce dialogue entre les ONG et les États membres de l'UNESCO se déroule notamment à l'occasion des réunions bisannuelles du Conseil exécutif. C'est d'ailleurs, dans ce cadre, qu'au lendemain du rendez-vous exceptionnel de septembre, nous espérons participer, à un atelier-débat sur les droits humains et l'éducation, organisé en octobre prochain. Un mois plus tard, en novembre 2008, se tiendra la Journée internationale des ONG, qui traitera du rôle de la société civile et des ONG dans la défense des droits humains. ¶

Propos recueillis par Nfaly « Vieux » Savané



### **Bernard Loing**

Né en 1932 à Laval (France), Bernard Loing fut jusqu'en 1981, professeur en langue et littérature anglaise aux universités de Caen et de Tours. Directeur de cabinet du ministre français des Postes et Télécommunications de 1981 à 1986, recteur du Centre National d'Enseignement à Distance (CNEĐ) de 1990 à 1993, il fonda et présida ensuite Canal EF, un canal éducatif de radio numérique par satellite pour le continent africain, au titre de consultant pour l'Agence de la Francophonie. ¶

## JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX

# Un *think tank* sud-africain, lauréat

**Le prix UNESCO 2008 d'éducation à la paix sera remis à l'Institut pour la justice et la réconciliation d'Afrique du Sud, lors d'une cérémonie placée sous la bannière du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme organisée au siège de l'UNESCO, à Paris.**

Le 18 septembre prochain, nul doute que la cérémonie de remise du Prix UNESCO 2008 de l'éducation à la paix sera particulièrement émouvante. Dans un monde où, chaque jour, les violences et les guerres font toujours trop de victimes, les représentants du 15<sup>e</sup> lauréat de ce prix sauront certainement trouver les mots pour nous projeter dans un avenir meilleur.

Chaque jour, depuis l'an 2000, les membres de l'Institut pour la justice et la réconciliation (Afrique du Sud) œuvrent, en effet, à la construction d'un monde plus juste, considérant la justice sociale comme un élément déterminant à l'édification de la paix.

Et quand bien même certains feraient remarquer que 60 ans après la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le droit de vivre en paix est bien loin d'être une réalité pour tous, ils nous encourageraient à regarder résolument devant, en nous aidant du prisme des sciences sociales et humaines.

Car, voilà : le lauréat du Prix UNESCO 2008 de l'éducation pour la paix a ceci de particulier qu'il veut résolument se tourner vers le futur en éclairant le chemin des lumières de la science. C'est peut-être là, l'une des raisons pour lesquelles le jury international de ce prix, présidé par le professeur d'histoire de la pensée islamique Mohammed Arkoun, a recommandé au Directeur général de l'UNESCO de récompenser cet institut « pour ses efforts remarquables en faveur d'une réconciliation durable par l'éducation et contre l'injustice systémique en Afrique ».

Fondé après les conclusions de la Commission pour la Vérité et la Réconciliation d'Afrique du Sud, conduite sous la direction du Prix Nobel de la Paix Mgr Desmond Tutu,

l'Institut pour la justice et la réconciliation s'enorgueillit d'être le premier *think tank* créé en Afrique du sud pour travailler explicitement à une réconciliation durable des populations après l'apartheid.

Dès sa création, il engage un important travail visant à promouvoir la paix à partir d'une analyse sociopolitique approfondie et ne cessera, ensuite, de se concentrer sur l'interface entre justice et réconciliation, explorant tout autant la signification et les possibles applications des leçons tirées de l'expérience sud-africaine que des situations conflictuelles d'autres pays d'Afrique.

Selon lui, « aucune réconciliation durable n'est possible sans une justice, tant au niveau socio-économique que juridique,

sachant qu'à l'inverse la justice n'est qu'une chimère sans réconciliation. »

De fait, l'Institut tente de favoriser la réconciliation des communautés en stimulant les échanges publics, en analysant les tendances macro-économiques, politiques et sociales, ainsi qu'en apportant son soutien aux efforts engagés pour la paix sur le reste du continent. Il aide, ainsi, d'autres pays africains, dont le Burundi, le Rwanda et le Soudan, à engager une démarche analogue à la sienne,

et collabore avec les gouvernements, associations et intellectuels de pays en transition, pour renforcer la justice, le développement et la sécurité humaine, grâce à un travail de recherche et d'analyse favorisant le renforcement de leurs capacités. ➔

Des efforts remarquables en faveur d'une réconciliation durable

## Pourquoi célébrer une journée mondiale de la paix en 2008 ?



Le cœur même de l'UNESCO bat au rythme de l'ensemble des efforts qui se déploient partout dans le monde pour traduire dans la réalité les idéaux de paix, de tolérance et de compréhension profonde entre peuples et cultures. La paix ne saurait être construite, préservée et défendue seulement au niveau des idées, aussi généreuses et nobles soient-elles : elle doit se traduire dans les faits, se manifestant comme le fruit de la volonté et de l'action de ceux qui agissent en son nom, souvent dans des conditions extrêmes.

Force est de constater que l'actualité exige une vigilance renouvelée vis-à-vis des atteintes à la paix, étant donné que celle-ci est mise en danger non seulement par les effets pervers des conflits passés et actuels, mais aussi par des processus qui, tout en prenant forme sournoisement dans les méandres des sociétés, finissent par atteindre leur cohésion même. Ainsi, la paix est souvent menacée par des agissements qui, tout en invoquant des motifs illégitimes, nourris par la haine et le dogme, créent le terreau d'une violence aussi aveugle que dévastatrice. La paix doit être envisagée – et c'est bien là tout le sens que lui donne l'UNESCO depuis sa création – dans la dynamique de sa construction et de son partage. L'« être en paix », loin de refléter seulement une situation confortable d'un simple « bien-être », doit témoigner avant tout d'un fort sentiment d'adhésion à une dignité humaine partagée et enrichie. Cela exige une volonté constante de dépassement de ➔

# du 15<sup>e</sup> prix de l'éducation à la paix

➔ Parallèlement, il travaille avec de nombreuses organisations gouvernementales, non gouvernementales, ainsi qu'avec le secteur privé, pour développer des outils d'enseignement de l'histoire et de gestion du quotidien contribuant à sensibiliser les populations à la tolérance, aux droits humains et à la diversité culturelle. Afin de promouvoir la réconciliation dans les systèmes d'enseignement formels et informels, il publie également de nombreux ouvrages, tels le rapport annuel *Transformation Audit*, qui évalue les développements sociaux, économiques et éducatifs nécessaires à une paix durable.

Un autre de ses grands projets, intitulé « Turning Points in History », a donné lieu à la publication du premier manuel exhaustif sur l'histoire de l'Afrique du Sud destiné à l'enseignement secondaire, depuis la fin de l'apartheid. Cet ouvrage fait appel à la tradi-

tion orale pour créer « un dialogue entre points de vues » et présente des récits personnels recueillis localement par des travailleurs sociaux qualifiés.

Le 18 septembre 2008, lors d'une cérémonie marquant également la Journée mondiale de la paix (21 septembre), il sera le 15<sup>e</sup> lauréat à recevoir le Prix UNESCO de l'éducation à la paix. Doté, cette année, d'un montant de 40 000 dollars américains, ce prix créé en 1981, grâce au financement de la Nippon Foundation, avait été décerné au juge sri-lankais Christopher Gregory Weeramantry, en 2006. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
La Section sécurité humaine, démocratie et philosophie,  
[peace&security@unesco.org](mailto:peace&security@unesco.org)

L'Institut pour la justice et la réconciliation,  
[ftomas@ijr.org.za](mailto:ftomas@ijr.org.za), tél. : +272 17 63 71 21  
[www.ijr.org.za](http://www.ijr.org.za)

➔ soi, de la seule individualité au profit de l'intérêt commun. En un mot, l'« être en paix » ne se repose jamais : il est constamment agissant par delà son état présent.

Mettre en exergue les impératifs d'aujourd'hui pour la construction des défenses de la paix dans l'esprit des hommes, voilà le sens profond d'une célébration de la journée internationale de la paix. Il revient à l'UNESCO de rappeler constamment au monde que la sauvegarde et la construction d'une paix durable peuvent toujours trouver un socle solide dans le développement d'une éducation de qualité, centrée sur les valeurs de dignité et de démocratie, d'un renforcement des connaissances scientifiques au profit du développement et de la lutte contre la pauvreté. Il s'agit également de promouvoir de nouvelles ouvertures au sein de chaque culture et entre cultures et une information partagée par une communication accessible à tous. Il revient aussi à l'UNESCO, dans le cadre de la célébration de cette journée, de valoriser les efforts déployés dans le monde entier par tant d'associations, d'organisations, d'individus – souvent avec très peu de moyens – qui œuvrent sans cesse en faveur de la paix à l'échelle locale, où se joue souvent son destin.

Une célébration, oui, mais pour nourrir un travail commun de longue haleine car c'est à chacun que revient la défense de la paix. En effet, l'histoire contemporaine nous montre chaque jour, dans la violence et la douleur, que la paix n'est jamais un acquis définitif. Elle reste toujours à construire, à préserver et à défendre pour les générations présentes et futures. ¶

Moufida Goucha, Chef de la Section Sécurité humaine, démocratie et philosophie.

## APPEL À CANDIDATURES



### Prix UNESCO/Bilbao 2008

Un appel à candidatures pour le Prix UNESCO/Bilbao 2008 est ouvert jusqu'au 15 septembre 2008.

Succédant au Prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme, créé en 1978 pour marquer le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ce « nouveau » prix entend récompenser les efforts des institutions, personnalités ou organisations ayant contribué de manière significative à la promotion d'une culture des droits humains au niveau régional et international, à travers l'éducation, la recherche ou encore la sensibilisation des décideurs et du grand public sur les défis liés aux droits humains.

Les États membres de l'UNESCO et les ONG entretenant des relations formelles avec l'Organisation peuvent présenter des candidatures, qui seront examinées par un jury composé de cinq éminentes personnalités engagées dans la défense des droits humains. Une recommandation sera ensuite adressée au Directeur-général de l'UNESCO qui remettra ce premier Prix UNESCO/Bilbao, le 10 décembre 2008, à l'occasion d'une cérémonie marquant la célébration de la Journée mondiale des droits humains et les 60 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Vladimir Volodine, [vvolodine@unesco.org](mailto:vvolodine@unesco.org),  
tél. : +33 1 45 68 38 45,  
Site web : [www.unesco.org/shs/human\\_rights\\_prize](http://www.unesco.org/shs/human_rights_prize)

## FORUM

# « Horizon de la Grande Corne » : les intellectuels s'engagent

**Une réunion des intellectuels de la Corne de l'Afrique, regroupés sous le Forum « Horizon de la Grande Corne », s'est déroulée au siège de l'Autorité intergouvernementale de développement (IGAD), à Djibouti, du 26 au 28 mai 2008.**

Parrainé par l'UNESCO, le Forum « Horizon de la Grande Corne », créé à Djibouti en novembre 2007, s'est réuni, en mai dernier, pour enclencher un processus de recherche et de publication sur la paix dans la Corne de l'Afrique, et offrir ainsi aux populations et aux décideurs des options sérieuses d'action pour construire une paix durable et prospère.

La réunion a été ouverte par Pierre Sané, Sous-Directeur général pour les sciences sociales et humaines de l'UNESCO qui a retracé l'évolution du rôle des intellectuels en Afrique : de la lutte pour l'indépendance, qu'ils ont gagné, aux coups d'État qui les ont muselés, aux ajustements structurels qui les ont questionnés, et la vague de démocratisation à laquelle ils ont participé. La question est de savoir l'impact de leurs idées sur la société. Et c'est là une question essentielle dans cette période où deux priorités sont mises en avant : la paix et le développement.

Ensuite, les intellectuels, représentants les pays de la région, ont longuement débattu sur la base d'un document préparé par le Pr Mohamed Salih (Soudan). Ce document comprenait plusieurs chapitres consacrés aux éléments à prendre en compte pour identifier les points forts d'une pacification de la région : le contexte économique et social de chaque pays, le cadre géopolitique et culturel, le fédéralisme et l'intégration régionale, le processus démocratique et les traditions, le pastoralisme et les traditions agricoles, les forces émergentes (société civile, femme, jeunesse, secteur privé), la recherche scientifique, et les pistes à explorer pour la région.

Les questions abordées ont tourné autour des facteurs politiques, économiques et culturels qui peuvent soit bloquer soit faciliter la voie vers une intégration pacifique et bénéfique aux populations.

Est-ce que ce sont les leaders politiques qui jouent le rôle le plus important ? Est-ce plutôt les organisations sociales et les décideurs économiques ? Les intérêts des États rencontrent-ils ou s'opposent-ils aux intérêts de l'intégration régionale ? Que faut-il intégrer en fait ? Que partagent ces pays ou que peuvent-ils partager ? Quel est le poids de l'histoire ? Faut-il suivre et copier d'autres modèles d'intégration réussie ou faut-il concevoir son propre modèle ? Les intellectuels sont-ils capables de se libérer des modes de pensées hérités de la colonisation pour imaginer des systèmes de pensée et d'actions propre à leur contexte ?

Toutes ces questions ont été largement débattues. Beaucoup de réponses ont été données, mais beaucoup restent à faire. Et c'est le rôle de l'intellectuel d'interroger et de tracer des pistes.



La question de la publication des actes du séminaire a également été abordée afin de disséminer les résultats des communications présentées et créer une dynamique de productions à visée régionale. Enfin, le président du Comité exécutif du Forum, le Pr Abdul Ghaffar Ahmed, a remercié le peuple de Djibouti et le Président de la République pour avoir voulu accueillir le Forum.

Au lendemain de cette réunion, Djibouti a mis à la disposition des intellectuels un siège social qui permettra au secrétariat exécutif d'organiser les activités et aux chercheurs de pouvoir travailler. Djibouti donne également au Forum toutes les facilités accordées aux représentations diplomatiques et aux organisations internationales. Mais le plus important est que l'indépendance du Forum est garantie : aucune pression ni censure ne viendront entraver ses programmes.

Djibouti offre ainsi tous les moyens de fonctionnement à cette institution intellectuelle dont l'objet est de réunir les efforts des chercheurs de la région pour imaginer un avenir meilleur pour les populations. En contrepartie les membres du Forum se sont engagés à respecter les termes du Code de bonne conduite adopté en novembre 2007, afin de ne créer aucun malentendu entre les chercheurs et entre les gouvernements. L'objectif de « L'Horizon de la Grande Corne » est de créer et de garantir une culture de la liberté et du respect. ¶

Kadar Ali Diraneh, Directeur de recherche à l'Université de Djibouti, collaborateur à *La Nation*, membre du Comité exécutif du Forum

## PROJET

### Le sport pour la paix ? un débat ouvert à Zanzibar

Une table ronde, organisée du 8 au 10 septembre 2008, à Zanzibar (Tanzanie), réunira les ministres des Sports et les responsables du mouvement sportif des 11 pays de la région des Grands Lacs, y compris les représentants des différents Comités nationaux olympiques. Ensemble, ils débattront de la meilleure manière de mettre le sport au service du développement et de la paix, ainsi que de son rôle dans le cadre d'une approche multisectorielle. Cette rencontre, initiée par le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO en coopération avec les bureaux de l'UNESCO à Bujumbura et Dar es-Salaam, est co-organisée avec les autorités de la République Unie de Tanzanie. Elle sera suivie, quelques jours plus tard, d'une autre importante rencontre sur le même thème. Du 14 au 16 septembre 2008, un congrès international, également organisé par l'UNESCO, en collaboration,

cette fois, avec le gouvernement de la Jamaïque, se tiendra en effet à Kingston et permettra d'approfondir la réflexion amorcée durant cette table ronde. Les idées formulées, tant en Afrique que dans les Caraïbes, ainsi qu'à travers les différentes consultations menées par le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO sur ce sujet, seront ensuite intégrées dans un document de référence, qui sera remis au Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS). Coordonné par l'UNESCO, le CIGEPS avait insisté, en mai dernier, sur l'importance d'obtenir un tel document afin de renforcer la stratégie de l'Organisation, chef de file du système des Nations Unies en matière d'Éducation physique et sportive. ¶

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter :  
Marcellin Dally,  
m.dally@unesco.org  
tél. : +33 1 45 68 45 36

# Vers un centre pour les femmes de la région des Grands Lacs

**Comptant parmi les grands chantiers engagés par le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO en faveur du développement de l'Afrique, le projet de Centre de recherche et de documentation sur les droits des femmes de la région des Grands Lacs devait connaître, en juillet 2008, une étape importante.**

Les 24 et 25 juillet 2008, une conférence des ministres des Droits des femmes des 11 pays de la région des Grands Lacs (Angola, Burundi, République Centre Africaine, République du Congo, RDC, Kenya, Rwanda, Soudan, Ouganda, Tanzanie et Zambie) devait se tenir, à Kinshasa, afin d'avancer sur la proposition de création d'un centre régional de recherche et de documentation sur les droits des femmes.

Organisée par le ministère du Droit des femmes de la République démocratique du Congo et l'UNESCO, cette rencontre devait non seulement réunir les ministres des Droits des femmes de la région, mais également les Secrétaires généraux des commissions nationales pour l'UNESCO des pays concernés, en présence de l'Ambassadrice permanente du Kenya auprès de l'UNESCO (également Présidente du Groupe Afrique), ainsi que du Délégué permanent de la RDC auprès de l'UNESCO et du représentant de la RDC au Conseil exécutif de l'Organisation.

### Renforcer les capacités

L'ensemble des partenaires potentiels de ce projet était également invité à participer à cette conférence, parmi lesquels l'Union Africaine, la Conférence internationale de la région des Grands Lacs, plusieurs agences des Nations Unies, et la Banque africaine de développement.

À l'image du 1<sup>er</sup> centre de ce genre créé, en 2005, à Ramallah, à l'initiative de l'UNESCO, l'établissement d'un tel centre vise à contribuer à renforcer les capacités des réseaux et des centres d'études sur les femmes, dans une région du monde où ces dernières peu-



Quand les femmes connaissent leurs droits, elles sont plus à même de les exercer et donc d'en bénéficier.

vent jouer un rôle particulièrement important dans la reconstruction des pays en situation de post-conflits, en s'impliquant davantage dans les processus de démocratisation et de bonne gouvernance.

Il est, en effet, indéniable que lorsque les femmes connaissent leurs droits, elles sont plus à même de les exercer et donc d'en bénéficier. De fait, celles qui accèdent à des mandats électifs, tout comme les militantes des ONG, contribuent à faire progresser les droits de l'ensemble des femmes de leur pays. Ainsi, en RDC, des femmes parlementaires ont fait amender les lois sur la succession et contribué à la révision du code pénal faisant en sorte que le viol soit désormais considéré comme un crime de guerre.

Grâce aux travaux de ce nouveau centre, d'autres avancées pourraient être conquises. Des formations sur les droits des femmes et la question du genre pourraient, par exemple, être mis en place dans plusieurs universités, à commencer par celles du Burundi et du Rwanda, à l'image des programmes déjà existants dans les universités de Nairobi (Kenya) et de Makerere (Ouganda). ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Chiara Sponzilli, c.sponzilli@unesco.org,  
tél. : +33 1 45 68 38 08



## CITOYENNETÉ

# 600 jeunes attendus à Québec pour un congrès mondial

**À l'occasion du 4<sup>e</sup> Congrès mondial des jeunes, qui se tiendra à Québec (Canada), en août 2008, l'UNESCO organise deux ateliers, l'un consacré à la prise en compte des aspirations de la jeunesse, le second sur le projet « Champion dans la tête ».**

Le 4<sup>e</sup> Congrès mondial des jeunes réunira plus de 600 jeunes, venus du monde entier et actifs dans le domaine du développement durable, pour une série d'événements organisés, à l'Université de Laval, à Québec, du 10 au 21 août 2008.

Après Hawaï en 1999, le Maroc en 2003, et l'Écosse en 2005, le Canada accueille, en effet, cette 4<sup>e</sup> édition placée sous le thème du « Développement mené par les jeunes ». Ils pourront échanger avec leurs pairs sur les défis posés par le développement durable, les meilleures pratiques et expériences en la matière et définir avec des représentants des gouvernements les moyens par lesquels ils peuvent contribuer concrètement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (omd).

### Plus de 200 débats

Au programme de ce congrès, organisé par l'ONG « Peace Child International » et « Taking It Global », avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, le Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec, l'Institut du nouveau monde et l'Université de Laval, des ateliers, des conférences, des activités culturelles et des débats, séparés en trois volets : célébration, formation et action.

Dans le cadre de la participation conjointe des agences du système des Nations Unies à cet événement, l'UNESCO proposera deux ateliers. Le premier, qui se tiendra les 14 et 15 août, portera sur « L'expression de la citoyenneté des jeunes à travers leur participation aux grands forums internationaux, tels ceux de l'UNESCO ». Il s'agira notamment d'échanger sur les Forums des jeunes de l'UNESCO, organisés en marge de la Conférence générale



Après l'Écosse en 2005, le Canada fait une large place à la jeunesse pour 10 jours de débats animés.

de l'Organisation et au niveau régional, qui favorisent l'émergence et la prise en compte par les décideurs politiques des préoccupations de la jeunesse.

Le 15 août, un second atelier intitulé « Champion dans la tête » présentera ce programme de formation, développé par Makis Chamalidis et François Ducasse, avec le soutien de l'UNESCO, afin d'aider les jeunes à se connaître et acquérir des repères psychologiques pour progresser dans leur passion ou métier, passer des caps ou encore gérer la pression.

Parmi les autres activités prévues : plus de 200 débats, une marche mondiale, un concert et une exposition à l'occasion de la Journée mondiale de la jeunesse (12 août), ainsi qu'une contribution concrète apportée à une quarantaine de communautés des environs de Québec.

Cette 4<sup>e</sup> édition, qui se tiendra dans le cadre des festivités du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, vise à mettre en valeur le rôle que les jeunes peuvent jouer dans le développement durable et la lutte contre la pauvreté, ainsi que la ressource qu'ils constituent pour les gouvernements et organismes de développement international. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Elise Auvachez, [ucj@unesco.org](mailto:ucj@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 09 49

## Rencontre internationale de la jeunesse au Bahreïn

« La Jeunesse@la croisée des chemins – un avenir sans radicalisation violente » : tel était le thème de la conférence, qui a réuni, du 15 au 17 juin 2008, à Manama (Bahreïn), plus de 100 représentants d'autorités locales, nationales ou issus de la société civile venus de différents pays comme l'Afghanistan, l'Afrique du Sud, le Brésil, les États-Unis, le Salvador ou encore la Syrie. Cette rencontre internationale, organisée par l'UNESCO, autour de 6 thèmes principaux, fut l'occasion d'échanger expériences et idées. Elle a ainsi notamment

permis de partager l'expérience réussie du projet initié, dans le cadre du programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, sur la prévention de la violence et le développement juvénile (lire page 15). Parmi les autres actions jugées « efficaces » par les participants : la création d'espaces favorisant l'engagement des jeunes, tels l'ouverture d'écoles pour des activités extrascolaires. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Daniel Coulomb, [d.coulomb-herrasti@unesco.org](mailto:d.coulomb-herrasti@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 38 05

## 2<sup>e</sup> Forum des Jeunes de l'UNESCO en Asie

Organisé avec la Commission coréenne pour l'UNESCO, le 2<sup>e</sup> Forum asiatique des jeunes de l'UNESCO s'est tenu à Gwanju, du 26 au 30 juin, sur le thème des « Communautés durables en Asie », et a rassemblé des jeunes délégués de 26 pays, ainsi que des représentants d'organisations de jeunesse de toute la région.

À cette occasion, la Commission coréenne pour l'UNESCO a annoncé la création d'un fonds pour la jeunesse asiatique, doté d'un montant de 20 000 dollars américains pour la

période 2008-2009. Ce dernier permettra de soutenir 4 projets menés par des jeunes dans l'esprit des recommandations du 1<sup>er</sup> Forum asiatique qui s'était déjà tenu, en juin 2007, en République de Corée. Afin de préparer cette 2<sup>e</sup> édition Forum, cette commission nationale avait permis de mettre en place un véritable dialogue en ligne, grâce auquel les participants ont pu échanger leurs idées et participer à l'élaboration de l'agenda. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : [youth@unesco.org](mailto:youth@unesco.org)

# Des jeunes des « quartiers » enquêtent sur la place des migrants dans la ville

**Avec l'association « Quartiers du monde » et le soutien de l'UNESCO, des jeunes de 5 villes d'Afrique et d'Europe se sont réunis au Maroc pour faire le point sur un projet de recherche sur les migrations.**

Une rencontre organisée dans le cadre d'un projet de recherche-action participative sur l'intégration des migrants dans la ville a réuni 22 jeunes à Salé (Maroc), du 29 juin au 3 juillet 2008, afin de leur permettre de confronter les premiers résultats de leurs travaux et de mettre en commun leurs réflexions et hypothèses.

## Une conférence dynamique

Dirigé depuis 8 mois par l'association « Quartiers du Monde », avec le soutien de l'UNESCO et de la Chaire-UNESCO de Venise sur « L'inclusion sociale et spatiale des migrants », ce projet est mené, simultanément, à Bamako (Mali), Barcelone (Espagne), Paris

(France), Pikine (Sénégal) et Salé (Maroc). À cette étape de leurs recherches, l'idée était de réunir six jeunes (3 filles et 3 garçons) de chacune des villes observées pour un premier échange en présence de trois membres du « Comité de capitalisation » (réfèrent pour ce projet de recherche-action), et de deux experts, l'un spécialisé sur la violence juvénile en milieu urbain, l'autre spécialiste des migrations à l'Université de Venise. Une représentante de la coordination internationale du projet participait également à cette conférence qui s'est tenue de manière dynamique et, de l'avis de tous, fut un succès.

Vidéos, théâtre-forum et jeux ont, en effet, rythmé les débats, facilitant la participation de tous. Une visite du quartier a été organisée par les jeunes de Salé. Des discussions ont pu avoir lieu avec des habitants, ainsi qu'avec des associations marocaines. Durant une session ouverte à tous, des experts de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) sont venus présenter les

politiques d'intégration développées par les pays concernés par le projet. Pour finir, un débat a été organisé sur le rôle de chaque acteur de la société face au défi de l'intégration des migrants, auquel ont participé les autorités locales.

## Un autre projet

L'association « Quartier du monde » gère un autre projet en faveur de la jeunesse, également soutenu dans le cadre du programme pour les sciences sociales et humaines de l'UNESCO, intitulé « Quartiers du monde : histoires urbaines ». Il s'agit d'une formation à la participation citoyenne de jeunes filles et garçons de quartiers défavorisés du Nord comme du Sud, afin que l'opinion de la jeunesse soit davantage prise en compte dans l'élaboration des politiques publiques. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Brigitte Colin, [b.colin@unesco.org](mailto:b.colin@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 37 54

Site web du projet : [www.quartiersdumonde.org](http://www.quartiersdumonde.org)

## Lutte contre la violence juvénile : un projet de l'UNESCO récompensé

### ZOOM



Javier Alejandro Marroquín Dominguez et Rosario del Tránsito Hernández Torres se sont vus attribuer respectivement 600 et 400 dollars américains.

Deux jeunes ayant participé au projet de l'UNESCO pour le « Développement juvénile et la prévention de la violence », lancé au Salvador en 2006, ont été récompensés par le concours « Haz realidad tu negocio ». Rosario del Tránsito Hernández Torres, jeune veuve, mère de 4 enfants et ancien membre d'un gang, s'est ainsi vu attribuer la somme de 400 dollars américains pour développer

son activité artisanale de confection et de commercialisation de bijoux, tandis que Javier Alejandro Marroquín Dominguez recevait 600 dollars. Le projet de l'UNESCO, également développé au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua, vise à favoriser l'intégration et le développement des jeunes dans la société, en leur donnant l'opportunité de sortir des dynamiques de violence

grâce à des initiatives éducatives, culturelles et sociales. Au Salvador, 200 jeunes ont ainsi pu suivre une formation sur l'entrepreneuriat afin de créer leur micro entreprise. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Gisselle Burbano Fuertes, [ag.burbano-fuertes@unesco.org](mailto:ag.burbano-fuertes@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 38 57

## HISTOIRE

# Conférence à l'UNESCO sur les premières migrations des peuples



Durant une journée entière, des archéologues, des linguistes, des paléographes et des généticiens ont exploré la « conquête » de la terre par l'espèce humaine.

**De l'Afrique à l'Asie centrale, une rencontre organisée, en juin 2008, à Paris, a permis d'explorer les mouvements de populations pour démontrer que la planète entière est « la patrie » de l'espèce humaine.**

La Délégation permanente de la République du Kazakhstan auprès de l'UNESCO, le Muséum national d'histoire naturelle et l'Institut national des langues et civilisations orientales (France) ont organisé, jeudi 19 juin 2008, une conférence internationale placée sous le patronage du Secteur des sciences sociales et humaines de l'Organisation.

Cette importante réunion, qui s'est tenue au siège de l'UNESCO, à Paris, a regroupé d'éminentes personnalités scientifiques, dont des archéologues, des linguistes, des paléographes et des généticiens autour de quatre conférences-débats sur : « Les premières grandes migrations des peuples ».

En octobre 2007, dans les colonnes du numéro 18 de *SHSregards*, Olzhas Suleimenov, Ambassadeur, Délégué permanent du Kazakhstan auprès de l'UNESCO, à l'origine de cet événement, avait insisté sur l'enjeu de cette rencontre, écrivant « grâce à cette conférence nous souhaitons démontrer que la planète entière est la 'patrie' de l'espèce

humaine et que les zones d'habitations des peuples et les frontières s'établissaient comme le résultat des migrations, des croisements et des contacts. »

À la question, « Pourquoi cette conférence aujourd'hui ? », il répondait : « À cause des douloureux processus de l'auto-identification des peuples et des groupes ethniques dans le monde actuel qui génèrent des conflits frontaliers et des mouvements de scission au sein des États existants ; à cause aussi des tragiques 'nettoyages ethniques' que l'Afrique et l'Europe ont connu il y a quelques années. »

### Depuis le berceau africain

De fait, la conférence a permis d'aborder la question des origines de l'humanité à travers, notamment, les flux migratoires qui ont jalonné la dissémination de l'espèce humaine sur la terre. À la suite de Fiorenzo Facchini, Professeur de Paléanthropologie à l'Université de Bologne (Italie), les différentes communications ont ainsi mis en lumière le fait que l'histoire de l'Homme est « une histoire des migrations depuis le berceau africain », lieu à partir duquel l'*Homo erectus* ira à la conquête des autres continents.

Evelyne Heyer, Professeur en Anthropologie génétique au Muséum national d'histoire

naturelle à Paris (France), notera que : « lorsqu'on s'éloigne de l'Afrique, la variabilité génétique des populations décroît ». De façon générale, a-t-elle relevé, les données génétiques humaines ont établi que « plus les populations sont éloignées géographiquement, plus elles sont génétiquement différentes ».

### L'histoire du peuplement revisitée

Jacques Legrand, Président de l'Institut national des langues et civilisations orientales (France), soulignera, quant à lui, combien ces mouvements migratoires mettaient en œuvre une « stratégie de maîtrise et de dépassement de contraintes dont on peut dire qu'elles engageaient, pour la population concernée, un pronostic vital », l'obligeant par conséquent, à explorer « un nouvel espace de ressources et de résidence ».

Tout au long de cette conférence, l'histoire du peuplement de la terre a été revisitée, avec une attention particulière portée sur l'Eurasie.

En prenant appui sur une étude qu'elle a dirigé sur la diversité génétique et linguistique de l'Asie Centrale, le Professeur Evelyne Heyer fera ainsi remarquer que « cela a permis de mieux connaître l'histoire du peuplement de cette région du monde, en identifiant des vagues de migration au paléolithique, de l'est vers l'ouest de l'Eurasie ». Cette étude a notamment révélé qu'en Asie Centrale, « les populations se ressemblent d'autant plus génétiquement qu'elles se ressemblent linguistiquement, même si elles sont géographiquement éloignées ».

Cette étude, comme l'ensemble des communications effectuées à l'occasion de cette conférence, fera prochainement l'objet d'une publication. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Brigitte Colin, [b.colin@unesco.org](mailto:b.colin@unesco.org), tél. :+33 1 45 68 37 54

Site web : [www.firstgreatmigrations.org](http://www.firstgreatmigrations.org)

## Quelle liberté de circuler au niveau régional ?

À l'heure où la mondialisation accélère les échanges et la circulation des biens, des capitaux et des informations, les restrictions à la circulation des personnes sont de plus en plus difficiles à justifier. C'est là l'un des principaux enseignements du projet « Migrations sans frontières » développé par le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO.

Après avoir publié, en 2007, un ouvrage exposant le scénario d'un monde où chacun aurait la liberté de vivre et de travailler où bon lui semble, l'Organisation entreprend de dresser un état des lieux exhaustif de la liberté de circuler au niveau des différentes régions du monde.

Dans les prochains mois, un très grand nombre d'organisations sous-régionales et régionales seront consultées sur leur attitude dans ce domaine. Sont-elles favorables à la libre circulation des êtres humains ? Si oui : quels résultats ont-elles

obtenus et quels obstacles rencontrent-elles ? Si non : pourquoi rejettent-elles cette option ?

Cette étude, réalisée en partenariat avec l'Université des Nations Unies à Bruges (Belgique), permettra ainsi d'identifier les grandes tendances et les principaux défis en matière de libre circulation. En parallèle, des études de cas seront menées dans plusieurs régions, qui permettront, notamment, de dégager des recommandations concrètes susceptibles de lever les obstacles à la libre circulation des personnes. Après la publication de tous ces résultats, des conférences seront organisées par l'UNESCO réunissant chercheurs, experts et décideurs politiques afin d'explorer les pistes à suivre pour faire de la libre circulation une réalité dans les régions qui le souhaitent. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter **Paul de Guchteneire**, [p.deguchteneire@unesco.org](mailto:p.deguchteneire@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 38 50

# Valoriser les qualifications des personnes migrantes



## Un groupe d'experts est chargé d'élaborer un inventaire des bonnes pratiques en matière de reconnaissance internationale des qualifications des migrants.

À la demande du gouvernement de la Norvège, l'Organisation est en train de préparer un inventaire des bonnes pratiques existantes en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications des migrants dans le domaine de l'éducation supérieure, qui tient compte de la diversité des systèmes éducatifs et des pratiques de développement des connaissances.

Ce projet, coordonné par le Secteur de l'éducation de l'UNESCO en coopération avec le Secteur des sciences sociales et humaines, va permettre d'identifier les politiques qui soutiennent « une reconnaissance juste des qualifications des migrants », comme il est recommandé dans les différentes conventions internationales en vigueur sur ce sujet.

Dès septembre 2008, un groupe d'experts se penchera ainsi sur une première sélection d'études conduites dans ce domaine au plan bilatéral, multilatéral et régional, ainsi que sur divers mécanismes et systèmes d'« assurance qualité » existants. Ils décideront des

mesures à prendre pour finaliser cet inventaire et s'entendront sur les cas susceptibles de faire l'objet d'une étude plus approfondie, ainsi que sur le développement de recommandations politiques.

Proposé par le gouvernement norvégien, quelques mois après la tenue, à New York, d'un Dialogue de haut niveau sur les migrations, ce projet d'inventaire avait fait l'objet d'une résolution adoptée par le Conseil exécutif de l'UNESCO en avril 2007.

Dans sa proposition, la Norvège soulignait sa conviction que « l'un des obstacles à (la) maximisation des bienfaits des migrations internationales est l'absence de systèmes complets de reconnaissance des qualifications et d'apprentissage préalable. » Elle insistait notamment sur le fait que « ce manque (...) prive les migrants de débouchés plus rémunérateurs et de possibilités d'apprentissage. »

De son côté, le Directeur général de l'Organisation, Koïchiro Matsuura, insistait sur le fait que, tout en constituant un document non contraignant pour les États, « un code de bonnes pratiques » s'avérerait particulièrement « utile », non seulement pour les migrants concernés, mais également pour les pays d'accueil et pour les pays d'origine, puisque – s'agissant notamment de ces derniers – ce code reconnaîtrait implicitement la qualité de leur enseignement supérieur et pourrait les aider à bénéficier d'un réseau d'expatriés de la diaspora possédant une expérience professionnelle internationale.

Chef de file du système des Nations Unies sur les questions d'éducation, l'UNESCO a déjà développé sept conventions régionales et interrégionales en faveur de la reconnaissance mutuelle des qualifications des migrants, en Afrique, dans les États arabes, en Asie et Pacifique, en Amérique latine et Caraïbes, en Europe, et dans la région méditerranéenne. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter **Paul de Guchteneire**, [p.deguchteneire@unesco.org](mailto:p.deguchteneire@unesco.org), Tél. : +33 1 45 68 38 50

Site web : [www.unesco.org/shs/migration](http://www.unesco.org/shs/migration)



# Dossier

© Beharis/Flickr



Dossier réalisé par :  
**Hyacinth Kulemeke-Kishindo**, Secrétaire  
exécutive adjointe de la Commission  
du Malawi pour l'UNESCO, chargée du  
département responsable des programmes  
de l'Organisation et particulièrement  
de celui relatif aux sciences sociales  
et humaines.

Coordination :  
**Coraline Bardinat**, Secteur des sciences  
sociales et humaines de l'UNESCO.

Pour plus d'informations,  
merci de contacter :  
**Commission du Malawi pour l'UNESCO**  
P.O. Box 30278  
Capital City  
LILONGWE 3  
MALAWI

Courriel : [mnatcom@malawi.net](mailto:mnatcom@malawi.net)  
tél. : +265 1 755 144/194





**Les sciences sociales  
et humaines au sein  
des commissions nationales  
pour l'UNESCO :**

# **Zoom sur le Malawi**

# Une commission qui aura 30 ans en 2009

**SHSregards poursuit son exploration des commissions nationales pour l'UNESCO en se rendant cette fois au Malawi, où les sciences sociales et humaines ne sont pas traitées dans un programme à part mais irriguent l'ensemble des projets en participant à une « révolution silencieuse de la société ».**

Le 28 mars 2008, une lettre arrive au bureau du Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines.

Après avoir lu le premier dossier de SHSregards consacré aux sciences sociales et humaines à travers les commissions nationales pour l'UNESCO, la Commission nationale du Malawi exprime sa volonté de participer à ce projet. Elle écrit : « Nous serions ravis de travailler avec vous. »

Il est midi au siège de l'UNESCO, à Paris. Quatre sonneries de téléphone et 7579 kilomètres plus tard : la même heure à Lilongwe. Dans les bureaux de la Commission, un standardiste prend l'appel. Il le

programmes de l'UNESCO soit établie par voie parlementaire. Une constitution est alors adoptée, précisant l'organisation, la mission et les pouvoirs conférés à la Commission nationale.

Affiliée au ministère de l'Éducation, cette dernière est chargée d'assurer la coopération avec l'UNESCO, en jouant un rôle d'organe de liaison, d'information, de conseil et d'exécution. Bénéficiant d'un statut semi-autonome, elle définit seule sa structure, son budget et ses activités, tout en tenant régulièrement informé son ministère de tutelle.

Ses premiers domaines d'intervention sont l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information. Les sciences sociales et humaines ne font pas l'objet d'un traitement spécifique. Il faudra même attendre 1990 pour qu'un spécialiste soit affecté à la mise en œuvre des activités dans ce domaine.

Pour la Secrétaire exécutive de la commission malawite, cette désignation coïncide avec un certain nombre d'initiatives clés menées, au même moment, par l'UNESCO au sein de ses États membres, telles la campagne sur les problèmes de population, les villes pour la paix de l'UNESCO ou encore la Convention internationale pour les droits des enfants, l'éducation environnementale, la protection et le développement durable.

## Contribuer au changement des mentalités

À la même période, l'Afrique sub-saharienne connaît une vague de changement politique avec la transition de gouvernements à parti unique vers des systèmes multipartites.

En 1993, un système démocratique multipartite est ainsi établi au Malawi. Les sciences sociales et humaines se développent. Les questions relatives au genre et à la participation de la jeunesse sont introduites dans l'approche nationale du développement. Le spécialiste de programme, nouvellement nommé, engage un important travail de sensibilisation des décideurs politiques afin, notamment, de favoriser leur interaction avec l'UNESCO.

Selon Hyacinth Kishindo, « de nombreuses activités mises en œuvre, au Malawi, dans les années 90, représentaient encore des tabous pour les citoyens. » Elle dit : « d'une certaine manière, l'approche par les sciences sociales et humaines a participé à la révolution silencieuse et pacifique de la société malawite ».

La stratégie de la Commission nationale dans le domaine des sciences sociales et humaines consistera, dès lors, à initier, avec l'appui d'autres structures locales, une forme de changement des mentalités, afin de permettre aux individus de s'ouvrir à de nouvelles formes de pensée et de pouvoir les revendiquer.

L'objectif est ambitieux. Il s'agit de « populariser un agenda nouveau et universel pour engager et consolider une transformation sociale qui pourrait propulser la société, avec le reste du monde, dans le 20<sup>e</sup> siècle des sociétés d'information. » ➔

**62,9%**

c'est le pourcentage de la population du Malawi vivant avec moins de 2 dollars us par jour, entre 1990 et 2005 (PNUD)

transfère immédiatement à Hyacinth Kulemeka-Kishindo, Secrétaire exécutive adjointe de la Commission, qui confirme avec enthousiasme l'envie de partager l'expérience malawite.

Impossible de s'y rendre. La découverte se fera donc grâce aux TIC. Courriels. Téléphone. Et, au final, une étonnante rencontre avec un pays relativement méconnu qui a récemment reçu les faveurs de la presse internationale à l'occasion d'une procédure d'adoption engagée par une star du showbizness.

## Un statut semi-autonome

Sur la carte du monde : un ovale bleu entouré de verdure. Troisième lac d'Afrique, le Malawi partage ses frontières avec le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie. 13 millions d'habitants. 120 000 km<sup>2</sup>. Environ 110 habitants par km<sup>2</sup>. Et un nom – Malawi – obtenu en juillet 1964, en même temps que l'indépendance de cette ancienne colonie sous protectorat britannique.

Trois mois plus tard, le Malawi adhère à l'UNESCO et devient membre indépendant du Commonwealth. Il faudra pourtant attendre 1979 pour qu'une institution spécifiquement dévolue aux



© Babastev/Flickr

↳ Pour la Commission – qui base son programme d’activités sur celui de l’UNESCO –, « les sciences sociales et humaines doivent contribuer au développement durable, et en particulièrement au développement social, dans la perspective de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. »

De fait, la plupart des thématiques abordées dans ce domaine le sont souvent en réponse à des préoccupations de la société civile et de la communauté académique, notamment celles exprimées par les résultats de la recherche en sciences sociales. Les activités sont, ainsi, fortement liées aux droits socioéconomiques, culturels et politiques des citoyens.

À travers elles, la Commission du Malawi cherche autant à favoriser la formulation de politiques adaptées qu’à stimuler la recherche. Elle produit également du matériel d’information et de formation afin de contribuer à l’autonomisation des populations les plus vulnérables et à susciter leur participation aux choix qui les concernent.

Ainsi, lorsque le gouvernement adopte, en 2006, la stratégie de croissance et de développement du Malawi, en réponse aux Objectifs du Millénaire pour le Développement des Nations Unies, elle compte parmi les institutions désignées pour favoriser le renforcement de capacités humaines du pays. Car si la Commission s’est appuyé – dès le début – sur les politiques et les programmes du gouvernement malawite pour construire son plan de travail, c’est toujours en enrichissant les stratégies gouvernementales de son expertise.

De fait, la Commission malawite participe à de nombreux groupes de travail mis en place par le gouvernement, ce qui lui est d’autant



© DR

## 71 %

c’est le taux d’alphabétisation des adultes au Malawi en 2007, contre 83% des jeunes (UNESCO)

## 3 questions à... Hyacinth Kulemeka-Kishindo

**Secrétaire exécutive adjointe de la Commission du Malawi pour l’UNESCO, qu’elle a intégrée en 1989, Hyacinth Kulemeka-Kishindo est en charge du département responsable des programmes de l’Organisation, et notamment de celui relatif aux sciences sociales et humaines.**

**Comment s’organise le travail que vous menez en sciences sociales et humaines au sein de la Commission nationale ?**

La plupart de nos activités en sciences sociales et humaines sont menées dans le cadre du programme et du budget de l’UNESCO dans ce domaine. Nombre d’entre elles sont une réponse directe aux besoins de la société malawite. Cela est particulièrement vrai pour des projets tels que ceux liés aux transformations sociales, aux phénomènes migratoires, aux droits humains et à la démocratie. Leur mise en œuvre fait ainsi l’objet

d’un effort conjoint de la Commission nationale, du gouvernement et des représentants des populations concernées. Cela a notamment permis d’améliorer l’agenda du gouvernement en matière de développement, d’attirer son attention sur des sujets qui autrement auraient été marginalisés, mais également de l’aider à adhérer à des conventions et des instruments normatifs internationaux.

**Quel type de collaborations établissez-vous avec vos partenaires ?**

Au niveau national, des collaborations

➔ plus « aisé », que sa spécificité est de fonctionner en projets. Elle travaille, en effet, avec des comités constitués en fonction des initiatives qu'elle souhaite mettre en œuvre et ne dispose pas de comités sectoriels permanents. Parmi les 20 personnes œuvrant aujourd'hui en son sein, 5 spécialistes de programme sont ainsi chargés d'assurer un équilibre constant entre les programmes d'activités de l'UNESCO et les priorités gouvernementales.

## Un thème transversal

Chaque activité mise en œuvre vise à aborder des problématiques complexes en s'appuyant sur un vaste réseau de partenaires : ministères, parlementaires, universitaires, médias et organisations de la société civile.

Pour autant, cela ne signifie pas que les sciences sociales et humaines ne constituent pas, aux yeux de la Commission nationale, une discipline à part entière qui requiert une attention particulière. Bien au contraire. Elles sont un thème transversal qui concerne tous les domaines de compétences de l'UNESCO.

Ainsi, au questionnaire soumis par l'Organisation à l'ensemble des commissions nationales, lors de la préparation du projet de stratégie de l'Organisation pour 2008-2013, elle répondra qu'à son sens les sciences naturelles et sociales, sans être fusionnées, doivent viser à renforcer leur interaction.

Selon elle : « Il est nécessaire de renforcer le rôle essentiel des sciences dans la lutte contre la pauvreté et d'assurer qu'une réponse proactive soit apportée aux tendances et défis émergents. » ¶

Coraline Bardinat



**1961** c'est la date à laquelle les femmes ont obtenu le droit de vote au Malawi (PNUD)

➔ sont instaurées une fois que l'UNESCO a approuvé nos projets. Des réunions préparatoires sont alors organisées avec les décideurs politiques concernés qui constituent ensuite un Comité de mise en œuvre du projet. Grâce à lui, la Commission malawite programme la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'activité.

Pour ce qui est des partenariats avec des pays au niveau régional ou sous-régional, la collaboration commence dès la soumission du projet à l'UNESCO.

En effet, la plupart de ces activités sont développées grâce au programme de participation de l'UNESCO qui implique que les pays soient informés de chaque proposition régionale et sous-régionale, afin de pouvoir s'y associer.

La collaboration démarre ainsi dès la conception du projet. Une fois ce dernier financé, la Commission nationale informe les pays souhaitant participer afin qu'ils contribuent à sa mise en œuvre, soit en partageant des résultats de recherche – en présentant, par exemple, les études menées, lors de conférences ou d'ateliers –, soit en élaborant des cadres régionaux ou sous-régionaux pour développer simultanément le même type d'activité.

**Quels sont les principaux défis du Malawi auxquels les sciences sociales et humaines peuvent contribuer à apporter des réponses ?**

Le pays doit faire face à de nombreux défis pour lesquels les sciences sociales

et humaines peuvent se révéler particulièrement utiles. Ces dernières permettent en effet d'aborder toutes les questions de société et contribuent à établir des liens entre les mondes de la recherche et de la politique sur des problématiques régionales communes.

Mais, pour être très franche, le principal défi auquel je dois faire face est le manque d'interface entre le siège de l'UNESCO, le bureau multipays de Harare et la Commission pour l'UNESCO du Malawi. Ce problème est en effet accentué par le fait qu'il n'y a aucun spécialiste de programme à Harare pour aider les pays à articuler leurs projets dans ce domaine. Cela s'est traduit par une diminution des ressources affectées à leur mise ➔

# Les sciences sociales et humaines pour contribuer à un processus démocratique égalitaire

**S**oucieuse de développer des activités en accord avec les besoins des populations, la Commission nationale pour l'UNESCO du Malawi multiplie les initiatives pour favoriser les réflexions collectives et le partage d'expériences, contribuant ainsi au processus de démocratisation engagé dans le pays, en 1993, avec l'établissement du multipartisme par référendum.

Dès 1995, elle a ainsi organisé un atelier sur les femmes et le processus de démocratisation auquel participèrent des membres du gouvernement du Malawi mais également du Botswana, de Namibie et de Zambie, ainsi qu'un vaste panel de représentants de la société civile.

À cette occasion, le lien entre genre, représentation et formulation de nouvelles politiques socioéconomiques fut largement abordé, tout comme la participation, le statut des femmes et le rôle des ONG et des organisations de femmes aux niveaux local, national et régional.

Cette rencontre a permis aux femmes du Malawi d'élaborer un agenda pour la 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes, organisée à Beijing (Chine) la même année. Elle fut, surtout, le point de départ d'un

engagement sans faille de la Commission malawite pour l'UNESCO en faveur du renforcement de la place des femmes dans les instances de décision, et, de manière plus large, en faveur d'une meilleure prise en compte des besoins des populations dans les politiques du pays.

## Former les parlementaires

Ainsi, dès l'année suivante, un autre séminaire sous-régional se tenait sur le renforcement de la représentation des femmes et la promotion de la prise en compte des questions de genre dans les parlements des pays du sud de l'Afrique. Organisé avec le soutien du bureau de l'UNESCO en Namibie et l'Assemblée nationale du pays, il rassemblait des parlementaires de 13 pays (Afrique du Sud, Angola, Botswana, l'île Maurice, Lesotho, Luanda, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe), qui, tous, conviendront qu'il n'est pas de meilleurs avocats des besoins des femmes qu'elles mêmes, et que la première des choses à faire était de renforcer la coopération entre hommes et femmes parlementaires.

La même année, la Commission malawite pour l'UNESCO, le Parlement et l'Université du Malawi décidaient alors de lancer, avec le soutien de l'UNESCO, du PNUD et de l'Agence DANIDA, un important programme de formation parlementaire, toujours en vigueur aujourd'hui. L'objectif? Renforcer les connaissances et les compétences des élus nationaux afin de leur permettre d'aborder les questions de développement et de mieux représenter leur électorat. Le projet, qui devait permettre à 36 parlementaires de suivre une formation en droits humains et gouvernance démocratique, a rencontré un tel succès qu'il a du être élargi à un plus grand nombre de participants. Au-delà des aspirations de départ, il a surtout permis de créer un véritable climat de respect mutuel entre les différents représentants des populations, favorisant ainsi leur coopération et des débats constructif, en même temps qu'il améliorait la collaboration entre le parlement malawite et le « Chancellor College » de l'Université du Malawi. Un film a également été produit. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Hyacinth Kulemeka-Kishindo, [mnatcom@malawi.net](mailto:mnatcom@malawi.net),  
tél. : +265 1 755 144/194

➔ en œuvre. C'est pourquoi je crois qu'il est essentiel pour l'UNESCO de revitaliser son Secteur des sciences sociales et humaines en s'assurant qu'un spécialiste de ce programme soit affecté au bureau multipays de Harare, en même temps qu'elle attribue les ressources financières adéquates pour la mise en œuvre de son programme d'activités dans les pays rattachés à ce bureau. C'est d'autant plus important que, comme je vous le disais plus tôt, nombre des questions traitées par les sciences sociales et humaines constituent une réponse directe aux besoins de la société malawite. ¶

Propos recueillis par Coraline Bardinat



« Les sciences sociales ont permis d'améliorer l'agenda du gouvernement en matière de développement. »

# Favoriser l'autonomie des jeunes et leur donner les clés des institutions

**D**ans un pays où près de la moitié de la population est âgée de moins de 15 ans, la Commission nationale pour l'UNESCO multiplie les actions envers les jeunes les plus défavorisés.

Elle organisait ainsi, en septembre 2003, un forum pour la jeunesse rurale à Kalolo, dans le district de Lilongwe, afin d'apporter son soutien aux jeunes ayant perdu leurs parents atteints du VIH/SIDA, phénomène affectant quelque 550 000 enfants au Malawi.

Cette rencontre, mise en place avec l'ONG « Consol Homes », responsable des orphelins de Kalolo, avait pour objectif de leur transmettre des techniques de survie et de favoriser leur autonomie.

Durant le forum, auquel l'organisation locale SEDOM, dédiée au développement de petites entreprises malawites, et le Fonds

pour le développement d'entreprises malawites (DEMAT) ont apporté leur expertise, une vingtaine de jeunes ont bénéficié d'une formation sur la création et la gestion d'entreprise.

Ils ont ainsi appris à mettre en place un plan d'activité, rechercher des financements mais également conduire une étude de marché, une campagne de publicité et faire face à la compétitivité. Le Centre africain d'assistance et de conseil pour le développement des jeunes a également été impliqué pour la partie orientation sociale et psychologique. Des prêts ont été attribués afin de leur permettre de créer de petites entreprises et l'ONG « Consol Homes » a été chargée du suivi individualisé des projets.

Afin, également, de promouvoir et d'assurer la participation des jeunes au processus

décisionnel et démocratique, la Commission pour l'UNESCO et l'Assemblée nationale malawite ont organisé, en février et mars 2004, une série de forums de jeunes sur le thème « Amener le Parlement à la jeunesse ». Des formations ont pu être dispensées dans des établissements d'enseignement secondaire et tertiaire de la capitale. Durant 7 jours, les élèves ont abordé la structure du gouvernement malawite et découvert le fonctionnement et le rôle du Parlement. Ils ont ainsi pu se familiariser avec les procédures parlementaires afin de mieux communiquer avec leurs élus et contribuer ainsi, de manière citoyenne, au développement de leur circonscription. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
hyacinth kulemeka-kishindo, [mnatcom@malawi.net](mailto:mnatcom@malawi.net),  
tél. : +265 1 755 144/194

# 940 000

c'est le nombre de personnes vivant avec le VIH/SIDA au Malawi, en 2005 (ONUSIDA)

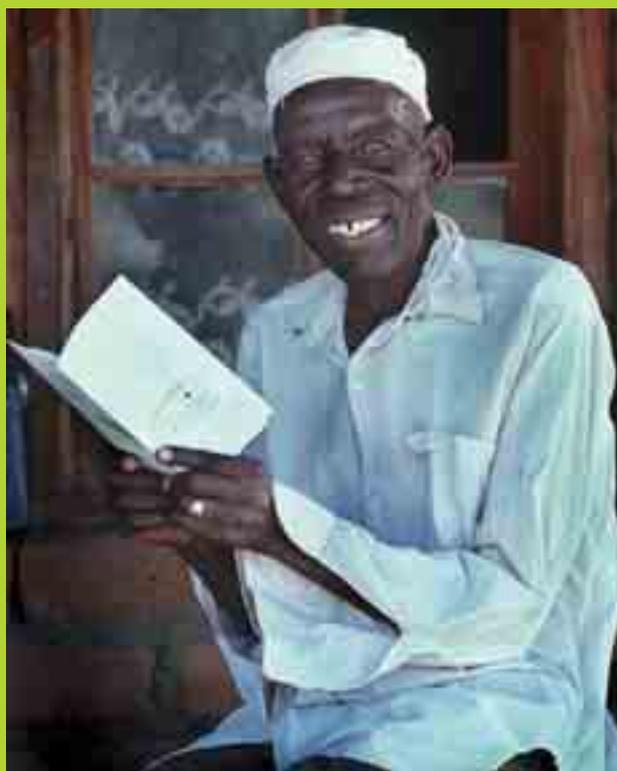
# 6%

C'est le taux de chômage au Malawi (Bureau des statistiques du Malawi)

**Quels bénéfices avez-vous tirés de votre participation à un projet conduit avec la Commission du Malawi ?**

**LUCY BINAULI, professeur à l'Université du Malawi, spécialiste de l'éducation et experte sur les questions de genre :**

« En participant au projet d'étude des programmes d'enseignement sur le genre, la section en charge de ce thème à l'Université du Malawi entendait inciter les membres de la faculté à changer d'approche dans ce domaine. Les programmes d'enseignement supérieur confinent, en effet, trop souvent, les étudiantes dans des filières « traditionnelles », telles que les études d'infirmières, l'enseignement ou la gestion de l'économie d'un ménage, reproduisant les rôles qui leur sont attribués dans la société. Grâce à cette étude, les questions de genre ont pu être intégrées dans les cursus liés aux sciences humaines, sociales, naturelles et appliquées, ainsi qu'à l'agriculture et au droit. » ¶



© Babatse/Pictor

# Promouvoir les droits humains et renforcer l'égalité des genres

**D**ans le cadre de son action en faveur de la promotion des droits humains, la Commission malawite pour l'UNESCO mène de nombreuses actions de sensibilisation et contribue à la conception d'outils de formation destinés aux populations les plus marginalisées, en particulier les femmes. En 1993, elle a ainsi produit, avec l'Université du Malawi, l'Institut pour l'éducation du Malawi et le Département des affaires environnementales du gouvernement, un manuel d'enseignement à l'environnement et au développement rural à destination des femmes vivant en milieu rural. Ces dernières sont en effet souvent illettrées et peu ciblées par les efforts développés dans ce domaine, contrairement aux générations plus jeunes et scolarisées. Ce manuel ayant prouvé toute

son utilité, il est désormais disponible pour les parcs nationaux et utilisé dans le cadre des programmes d'éducation à l'environnement afin de sensibiliser l'ensemble des populations rurales, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes.

Autre initiative forte : une radio communautaire, créée en 1998 pour la communauté Dzimwe du Parc national du Malawi, permet aujourd'hui de sensibiliser les communautés locales sur les questions de genre, la prévention du VIH/SIDA ou encore sur l'utilisation et la préservation des ressources naturelles.

En septembre 2007, la Commission a également organisé un atelier pour l'Université du Malawi afin d'étudier la prise en compte du genre dans les programmes d'enseignement

supérieur et la réponse universitaire apportée aux questions relatives au genre, au VIH/SIDA et à la promotion des droits humains.

Des responsables des départements des cinq « Colleges » de l'Université du Malawi et des étudiants y ont participé, élargissant ainsi leur connaissance de ces défis et proposant, notamment, la mise en place d'enseignements spécialisés sur le genre et le développement. Ces mêmes représentants participent à la réforme de l'Université du Malawi et utilisent ainsi le cursus révisé obtenu à l'issue de cet atelier pour créer des programmes d'enseignement universitaire sur le genre et le développement. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Hyacinth Kulemeka-Kishindo, [mnatcom@malawi.net](mailto:mnatcom@malawi.net),  
tél. : +265 1 755 144/194

## Gestion des transformations sociales : pour un environnement urbain inclusif

**L**a Commission du Malawi pour l'UNESCO a réuni, en février 2006, jeunes urbanistes et professionnels de la ville et des politiques urbaines pour un séminaire de sensibilisation et de formation sur la revitalisation durable et éthique des centres urbains. L'objectif ? Les sensibiliser sur le lien entre bidonvilles et développement, en attirant leur attention sur leurs obligations envers les habitants de ces mêmes bidonvilles. Il s'agissait également de les éclairer sur les implications en matière de droits humains de la pauvreté, ainsi que sur les politiques publiques et les droits des habitants. Si l'urbanisation est un phénomène relativement récent au Malawi, 67 % de la population urbaine vivent aujourd'hui dans des bidonvilles, où ils sont confrontés à un manque important de services et à la difficulté d'exercer leurs droits. Cette rencontre devait donc permettre

d'ouvrir le débat et de sensibiliser à ces questions la quarantaine de participants, parmi lesquels, des représentants de 13 villes et districts du pays, mais également de nombreux ministères, de la Commission nationale pour les droits humains et de l'Université du Malawi.

### Faire participer les citoyens

La question des droits des communautés marginalisées a été abordée dans la perspective de politiques publiques véritablement inclusives. La nature interdisciplinaire des questions urbaines, en lien avec le concept de villes pour la paix de l'UNESCO, a également été discutée. Au total, la nécessité d'une approche prenant en considération les besoins de tous et favorisant un développement et une planification urbaine basés sur les droits humains et la démocratie a été rappelée :

il s'agit de faire en sorte que tous les citoyens, riches, pauvres, migrants, réfugiés, participent à la mise en œuvre des politiques urbaines. À l'issue du séminaire, cette approche a été intégrée au cursus de formation des jeunes professionnels de la ville. Mais, surtout, un processus de participation pour les femmes, les enfants et les jeunes a été développé pour améliorer l'environnement urbain. Il consiste à les consulter sur leurs besoins, souvent marginalisés, afin qu'ils puissent définir, avec les décideurs politiques, le meilleur emplacement d'une école, d'un marché, d'un hôpital ou encore des équipements nécessaires aux logements des plus pauvres pour assurer une coexistence pacifique entre les différentes populations qui peuplent les villes. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Hyacinth Kulemeka-Kishindo, [mnatcom@malawi.net](mailto:mnatcom@malawi.net),  
tél. : +265 1 755 144/194



© UN World Food Programme

**Quels bénéfices avez-vous tirés de votre participation à un projet conduit avec la Commission du Malawi ?**

**HENRY NJOLOMOLE, directeur du bureau des assistants parlementaires de l'Assemblée nationale du Malawi :**

« J'ai participé au programme de formation parlementaire de 1996 à 2008 en tant que chef de projet et administrateur. L'Assemblée nationale du Malawi avait, en effet, jugé important d'organiser une telle formation en raison des différents profils académiques et professionnels des parlementaires. Ce projet a permis de renforcer leurs compétences et d'améliorer la qualité des débats. Il a aussi permis d'établir un véritable partenariat avec le « Chancellor College » de l'Université du Malawi. À ce jour, 196 membres du Parlement ont déjà obtenu le diplôme remis à la fin de cette formation, qui se poursuit et sera reconduite auprès des nouveaux élus après les élections prévues en mai 2009. » ¶

**31,6%**

**C'est la part du tabac dans les exportations du Malawi en 2006**

(Bureau des statistiques du Malawi)

## Mettre les sciences sociales et humaines au service des politiques de réduction la pauvreté

**E**n novembre 2007, un séminaire sous-régional sur les politiques de réduction de la pauvreté était organisé, à Lilongwe, par la Commission malawite pour l'UNESCO, avec le soutien du Secteur des sciences sociales et humaines.

L'objectif de cette rencontre ? Permettre aux décideurs politiques d'évaluer les politiques mises en place par leur pays et de déterminer si elles bénéficiaient réellement aux plus pauvres. Parmi les participants : des représentants des gouvernements du Malawi, de Tanzanie et de Zambie, ainsi que de nombreux représentants de la société civile et des médias. Tous, bien décidés à regarder les réalités en face.

Le séminaire a débuté par une analyse générale de la mise en œuvre des politiques mondiales de réduction de la pauvreté au cours des 30 dernières années, et de leur impact sur le quotidien des individus en situation de pauvreté. Les politiques engagées par les 3 États représentés ont ensuite été passées au crible, faisant l'objet, chacune, d'une présentation détaillée. Les participants ont ainsi pu confronter les expériences de leur pays respectifs,

soulevant les difficultés rencontrées et dégagant des pistes sur les moyens d'y faire face.

Tous se sont accordés sur la nécessité de renforcer et d'accélérer les processus de réduction de la pauvreté déjà engagés, formulant une série de recommandations susceptibles de garantir l'élaboration de politiques publiques et de stratégies de réduction de la pauvreté plus pertinentes et efficaces. Parmi ces recommandations : l'importance d'un financement approprié s'appuyant, notamment, sur des structures décentralisées ; la mobilisation de fonds et de partenariats publics-privés, dès la conception des projets ; mais aussi une plus forte implication des décideurs politiques et des institutions dans cette phase préparatoire, afin d'assurer une priorisation réaliste. Pointant la difficulté de maintenir les politiques engagées lors des changements de gouvernements, les participants ont rappelé l'importance de créer un consensus national autour d'elles et de sensibiliser les décideurs sur l'importance de la continuité de ces politiques. De fait, ils ont particulièrement insisté sur la nécessité de faire évoluer

les mentalités afin que ces politiques d'éradication de la pauvreté puissent effectivement se concrétiser. Parmi les actions qu'ils imaginent : le renforcement de l'éducation civique, la traduction des principales politiques dans les langues locales, la dissémination de l'information à tous les niveaux, ou encore l'utilisation de canaux de communication autochtones. Sur l'aspect plus technique, ils ont souhaité que soient mis en place des mécanismes et des capacités adéquates. Au niveau institutionnel, il s'agirait, selon eux, de créer des comités de suivi et des cadres législatifs, ainsi que des comités sur les politiques et conventions internationales au sein des parlements nationaux. Surtout, ils ont souligné l'absolue nécessité d'identifier clairement les bénéficiaires, de renforcer la coordination entre les décideurs politiques et de promouvoir des pratiques culturelles positives garantissant la participation de l'ensemble des communautés à ces projets. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Hyacinth Kulemeka-Kishindo, [mnatcom@malawi.net](mailto:mnatcom@malawi.net),  
tél. : +265 1 755 144/194



## Let's make our own business: microscale enterprise for young people

Anna Kurtycz & Sébastien Petiot  
18 p., UNESCO ; 2003.  
(En anglais seulement)

## Towards creating a sustainable culture of human rights; the Southern African human rights reader; UNESCO-sponsored programmes and publications

B.F Bankie, C Marias & J.Tousy Namiseb  
124 p., Windhoek, Gamsberg Macmillan / UNESCO, 1998.  
99916-0-168-1  
(En anglais seulement)

## Poverty reduction: what role for the State in today's globalized economy?

Francis Wilson, Nazneen Kanji & Einar Braathen  
Conseil international des sciences sociales (CISS)  
372 p., London, Zed Books, 2001.  
1-85649-953-7  
(En anglais seulement)

## Cultures of populations: population dynamics and sustainable development

Sabiha H. Syed392 p., UNESCO, 2001.  
124028  
(En anglais seulement)

## Southern Africa after elections: towards a culture of democracy; UNESCO-sponsored programmes and publications

Carrie Marias, Peter H. Katjavivi & Arnold Wehmhörner  
140 p., Windhoek, Gamsberg Macmillan / UNESCO, 1996.  
99916-0-022-1  
(En anglais seulement)

## Report on Meeting on Proposed National Bioethics Committee for Malawi: UNESCO Assisting Bioethics Committees Project 2007

30 p., UNESCO, 2008.  
SHS/EST/ABC/REP/08.  
(En anglais seulement)

## Reforming Africa's institutions: ownership, incentives, and capabilities

Steve Kayizzi-Mugerwa  
362 p., Tokyo, UN University Press, 2003.  
92-808-1082-0  
(En anglais seulement)

## The Social and cultural factors involved in small scale farmers' food crop production and marketing in Malawi Reports and studies (for the study of development)

A.R. Semana  
66 p., UNESCO, 1983.  
55.83/ws/79.  
(En anglais seulement)



## Le Malawi et l'UNESCO

Ce magazine d'information publié, une fois par an, par la Commission du Malawi pour l'UNESCO, en partenariat avec les éditeurs Afrique-Océanie rend compte des multiples activités développées sur le terrain et présente des analyses sur la stratégie de la commission en regard des besoins du pays.

Pour télécharger ce magazine (en anglais uniquement) :

[www.natcompreport.com](http://www.natcompreport.com)

## Ces trois publications sont à commander directement auprès de la Commission du Malawi

### International Philosophy Day

Discours et document d'orientation présenté par la Commission malawite pour l'UNESCO, en novembre 2003, au Centre culturel français de Blantyre (Malawi), à l'occasion de la Journée de la philosophie organisée avec l'Université du Malawi.  
(En anglais seulement)

### Philosophy for Children Model of Early Childhood Education: a starting point for dialogue among civilizations, peoples and cultures

Document d'orientation présenté par la Commission du Malawi pour l'UNESCO, à la Conférence régionale africaine sur « Dialogue

entre civilisations, peuples et cultures » organisée par le Bureau de l'UNESCO à Abuja (Nigeria), en juin 2006. Ce document appelle à repenser les modèles de socialisation au niveau de la famille afin de promouvoir le dialogue entre civilisations en Afrique. Il insiste sur le fait que la voix de chacun doit être entendue y compris celle des femmes et des enfants. Si le dialogue n'existe pas au niveau de la famille, il ne peut émerger au niveau de la société.  
(En anglais seulement)

### Rapport de la consultation nationale sur le rôle de EDUSIDA dans l'accès à la prévention et aux traitements du VIH/SIDA

Commission du Malawi pour l'UNESCO, 2007  
(En anglais seulement)

## OUTILS



En collaboration avec l'Union interparlementaire, l'UNESCO met à la disposition de toutes les commissions nationales pour l'UNESCO et des membres de son Secrétariat un guide pratique sur les parlements, leur mode de fonctionnement et la

manière de faire appel à eux. Rédigé en pensant également aux parlementaires, ce manuel contient aussi des informations de base sur le fonctionnement de l'UNESCO et sur les domaines précis dans lesquels les élus nationaux peuvent apporter une contribution utile tels la ratification des instruments normatifs.

Les parlementaires sont, en effet, désormais, des partenaires de premier ordre pour les organisations internationales. Sur les quelque 200 États existant dans le monde aujourd'hui, 181 sont dotés d'un parlement. ¶

*Guide de la pratique parlementaire*  
24 p., UNESCO/UIP, 2003.  
ISBN 92-9142-174-X

Pour télécharger ce guide en anglais, en arabe ou en français :  
<http://unesdoc.unesco.org>

Pour plus d'informations ou pour se procurer la brochure, merci de contacter :  
[npc.pts@unesco.org](mailto:npc.pts@unesco.org),  
tél. : +33 1 45 68 18 67

## OUTILS

Le *Manuel des commissions nationales pour l'UNESCO*, publié pour la première fois il y a plus de dix ans, a été remis à jour avec la collaboration et les apports de plusieurs commissions nationales avant d'être présenté à l'occasion de la 34<sup>e</sup> Conférence générale de l'Organisation, en octobre 2007. Principalement destiné aux personnels des commissions nationales, cet outil peut également s'avérer très utile pour tous les partenaires de la société civile et pour les institutions qui œuvrent dans les domaines de

compétence de l'UNESCO. Composé de deux parties rédigées sous forme de fiches pratiques, il présente, tout d'abord, les différentes structures possibles des commissions nationales, leur rôle, leur fonctionnement, leurs partenariats, leurs actions pour faire connaître l'UNESCO auprès du grand public et les relations qu'elles entretiennent entre elles. Dans une seconde partie, il traite de l'UNESCO dans sa globalité, expliquant ses programmes, ainsi que les moyens dont elle dispose pour les promouvoir. ¶

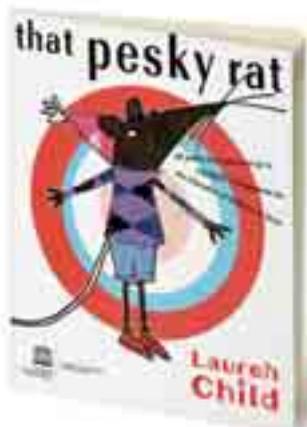
*Manuel des commissions nationales pour l'UNESCO*  
157 p., UNESCO, 2007.  
ERC/RSC/NAC/2007/PI/100

Pour télécharger ce guide en anglais ou en français :  
<http://www.unesco.org/fr/national-commissions>

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
[natcom@unesco.org](mailto:natcom@unesco.org),  
tél. : +33 1 45 68 15 52



# That Pesky Rat pour l'éducation des enfants en détresse



**L'un des livres pour enfants les plus connus dans le monde anglophone est désormais une histoire commune entre son auteure, Lauren Child, les éditions Hachette, et le programme pour l'Éducation des enfants en détresse de l'UNESCO.**

*That Pesky Rat*, c'est un album Jeunesse a succès dans le monde

anglophone. L'histoire d'un rat sans identité, vivant dans une poubelle, rejeté et exclu, qui se prend à rêver d'une maison, où il serait le compagnon de quelqu'un. Il dépose une annonce et, très vite, se fait adopter par un vieux monsieur qui, ne voyant pas très bien, est convaincu que le petit rat est un chat.

Cette histoire pourrait être celle de milliers d'enfants à travers le monde qui cherchent un foyer où ils seraient acceptés tels qu'ils sont, et qui leur permettrait de connaître ce sentiment d'appartenance et d'amour dont chaque être humain a besoin.

Elle est désormais un projet commun entre son auteure, son éditeur et l'UNESCO, en faveur du programme pour l'Éducation des enfants en détresse mis en œuvre par l'Organisation.

L'auteure de cette histoire – le célèbre écrivain et illustratrice britannique Lauren Child – et les éditions Hachette ont en effet décidé de reverser leurs droits sur

les ventes d'une nouvelle version de l'ouvrage à ce programme coordonné par le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, afin de financer des projets tels que celui de la Fondation Renacimiento, qui accueille les enfants des rues, à Mexico (Mexique).

Lors d'un événement organisé à la librairie Waterstone, à Londres (Royaume-Uni), le 25 juin dernier, le lancement officiel de ce partenariat s'est accompagné d'une vente aux enchères d'œuvres originales de Lauren Child et de produits dérivés de l'histoire, qui a permis de récolter, en une seule soirée, 37 000 livres sterling au bénéfice du programme de l'UNESCO pour l'Éducation des enfants en détresse.

Cet événement fut également l'occasion de présenter la campagne « Ma vie est une histoire », qui constitue un volet important de ce partenariat.

Avec le soutien de l'UNESCO, un site web recueillera des témoignages d'enfants dans

le monde afin que ces enfants issus d'horizons très différents prennent conscience de leur destin commun et partagent leurs expériences.

Lancé en 1992 par l'UNESCO, et financé exclusivement par des fonds extrabudgétaires, le programme pour l'Éducation des enfants en détresse a déjà permis de collecter plus de 33 millions de dollars américains et d'apporter un soutien immédiat à quelque 332 projets dans 92 pays. Ils visent tous à aider des enfants à trouver une place dans une société qui les a souvent exclus, en utilisant notamment la danse, la musique, le sport, ou encore le cirque comme outils d'éducation et de réinsertion sociale. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Françoise-Pinzon Gil,  
f.pinzon-gil@unesco.org,  
tél. : +33 1 45 68 21 26

Site web du projet « Ma vie est une histoire » (en anglais uniquement) et pour commander le livre :  
[www.mylifeisastory.org/](http://www.mylifeisastory.org/)

## Droits des travailleurs migrants : un numéro spécial d'Hommes & Migrations

*Hommes & Migrations*, la plus ancienne revue française sur les migrations, aujourd'hui associée à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (France), publie, avec l'UNESCO, un numéro spécial consacré à la Convention des Nations Unies sur les droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille. Chercheurs, militants et représentants d'organisations internationales ont contribué à cette publication composée d'articles de fond, d'études de cas en provenance de quatre continents et illustrée, entre autres, par Plantu, dessinateur au quotidien français *Le Monde*.

Ce numéro vise à mieux faire connaître la Convention auprès du public francophone pour pallier au manque de visibilité de ce traité. Les droits des migrants et la ratification de cette Convention, sont, depuis plusieurs années, une priorité de l'UNESCO. À ce jour, seuls 37 états ont ratifié ce traité, qui est pourtant le plus complet en matière de protection des migrants. À l'heure où la communauté internationale se préoccupe de façon croissante des questions relatives aux migrations et où les violations des droits fondamentaux des migrants font quotidiennement

la une des journaux, la Convention apparaît comme un instrument essentiel au service de politiques justes, durables et équilibrées. Elle fera également l'objet d'une publication en anglais aux éditions de l'UNESCO d'ici la fin de l'année 2008. ¶

*Hommes & migrations* N° 1271  
*La Convention des Nations Unies sur les droits des travailleurs migrants*  
Coordonné par Paul de Guchteneire et Antoine Pécoud  
173 p., CNHI, 2008.  
10,00 €  
ISBN 9 770223 329004.  
(Uniquement disponible en français)



# La littérature Jeunesse russe passe les frontières



Considérée comme l'un des écrivains de la Russie contemporaine les plus marquants, ayant été récompensée par de très nombreux prix littéraires, la romancière Ludmila Ulitskaya vient de voir traduits vers l'anglais quatre des livres écrits dans le cadre du projet pour enfants qu'elle conduit avec la collection *Other, Others, Otherwise*.

Superbement illustrés, et tirés chacun en un nombre limité d'exemplaires, ces quatre ouvrages constituent la « première pierre » d'une initiative menée conjointement par les Secteurs de l'éducation et des sciences sociales et humaines du bureau de l'UNESCO à Moscou, en coopération avec l'organisation de bienfaisance « Institut de la Tolérance » et la Bibliothèque russe de littérature étrangère.

Destinées aux 10-13 ans, ces histoires – qui prônent la diversité culturelle, le dialogue interreligieux et la tolérance, en cherchant à prévenir

les discriminations –, seront diffusées dans des bibliothèques européennes comme autant d'exemples de « bonnes pratiques ». Certaines régions de la Fédération de Russie ont en effet déjà intégré ces livres dans les programmes périscolaires pour apporter des conseils méthodologiques aux enseignants et aux parents. Grâce à cette diffusion européenne, les initiateurs de ce projet souhaitent promouvoir les principes de la diversité culturelle et de la tolérance auprès des jeunes du monde entier ainsi que les principes fondamentaux de la Déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle et de la Déclaration de l'UNESCO sur les principes de la tolérance. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
**Alla Ampar**, [a.ampar@unesco.ru](mailto:a.ampar@unesco.ru),  
tél. : + 495 230-05-54. Ext. 122

Site web : [www.unesco.org](http://www.unesco.org)

*Big Bang and Turtles*  
Une histoire d'Anastasia Gosteva, illustrée par Peter Perevezentsev  
73 p., Institute of Tolerance / Rudomino Publishers/UNESCO, 2007  
ISBN 5-7380-0258-X

---  
*Travelling accross dinner-tables*  
Une histoire d'Alexandra Grigorieva, illustrée par Alexandr Antonov  
55 p., Institute of Tolerance / Rudomino Publishers/UNESCO, 2007  
ISBN 5-7380-0256-3

---  
*Families. Ours and theirs*  
Une histoire de Vera Timenchik, illustrée par Svetlana Filippova  
62 p., Institute of Tolerance / Rudomino Publishers/UNESCO, 2007  
ISBN 5-7380-0260-1

---  
*Ribbons, lace and dainty shoes*  
Une histoire de Raisa Kirsanova, illustrée par Sergey Trofimov  
79 p., Institute of Tolerance / Rudomino Publishers/UNESCO, 2007  
ISBN 5-7380-0259-8 ¶

## Les tests de citoyenneté passés au crible

Disponible gratuitement sur internet, la *Revue internationale des sociétés multiculturelles (iSMS)*, éditée en anglais, consacre le 1<sup>er</sup> numéro de son dixième volume aux tests de citoyenneté.

Ces derniers font désormais partie du processus de naturalisation dans de nombreux pays du monde et continuent à être adoptés par d'autres.

Ainsi, en 2008, de tels dispositifs étaient déjà mis en place en Allemagne, Australie, Canada, Danemark, Estonie, États-Unis d'Amérique, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas et Royaume-Uni, tandis que

d'autres pays, comme la France, envisagent cette option. Ce sujet, plus que jamais d'actualité, appelle à un débat auquel ce numéro entend contribuer en proposant des informations détaillées sur la situation actuelle de quatre pays européens : le Danemark, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Les problèmes et les avantages posés par ces tests, ainsi que les motivations liées à leur mise en place y sont étudiés. ¶

Pour lire ce numéro :  
[www.unesco.org/shs/ijms/volio/issuet](http://www.unesco.org/shs/ijms/volio/issuet)

## Perspectives bioéthiques en Asie Pacifique

Le bureau de l'UNESCO à Bangkok vient de publier deux documents sur la bioéthique.

Le premier ouvrage – qui constitue le second volume des *Perspectives de l'Éthique médicale en Asie Pacifique* – propose 16 pages de réflexions, issues de différentes tables rondes sur la bioéthique organisées par le bureau de Bangkok, ainsi que des « dialogues » conduits sur l'éthique de la recherche scientifique et les politiques publiques, dans plusieurs pays d'Asie et du Pacifique (lire page 4).

À travers différents articles, cette publication invite à réfléchir sur les Comités d'éthique, la communication, les transplantations d'organes, la médecine traditionnelle ou encore la sélection du sexe des enfants. Elle aborde également le problème du « consentement éclairé »

des personnes, qui fait l'objet de l'article 6 de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme.

Un second document – qui constitue, quant à lui, le troisième volume de la série des *Perspectives de la Bioéthique et de la Biotechnologie en Asie-Pacifique* – aborde un certain nombre de sujets controversés relatifs à la bioéthique et biotechnologie. Il rassemble 17 articles sur les différents aspects du développement et de la diffusion des organismes génétiquement modifiés, des cellules souches et du clonage, des banques des données biologiques et de la protection de la vie privée. ¶

Pour plus d'informations, ou pour se procurer ces documents, merci de contacter :  
**Darryl Macer**, [d.macer@unesco.org](mailto:d.macer@unesco.org),  
tél. : +662 391 0577, ext. 147

## APPEL À CONTRIBUTIONS



### Ce magazine est le vôtre

Si vous souhaitez réagir à l'actualité du Secteur des sciences sociales et humaines, ou publier un article ou des photographies sur un sujet lié au programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions à l'adresse suivante : [shs@unesco.org](mailto:shs@unesco.org)

BONNE IDÉE !



# L'UNESCO, un réseau instigateur de réseaux

par Michael Omoleva

Si le monde entier connaît le rôle de l'UNESCO en matière de patrimoine mondial, le rôle joué par l'Organisation dans la mise en réseau d'autres organisations ou institutions est plus méconnu. Cela est sans doute dû au fait qu'il n'existe, actuellement, aucune étude sur le rôle de l'UNESCO en tant que réseau, alors même que l'Organisation fonctionne souvent comme tel, autour d'une question ou d'un thème réunificateur touchant différentes communautés ou institutions.

### La structure même de l'Organisation fait apparaître cette dimension de réseau.

Non seulement, tous les deux ans, les États membres se réunissent en Conférence générale, mais au niveau même des États membres, l'Organisation bénéficie d'une configuration unique dans le système des Nations Unies : les commissions nationales pour l'UNESCO.

Ayant pour mission principale d'associer des agences gouvernementales et non-gouvernementales au travail de l'organisation, ces dernières constituent ainsi le meilleur exemple de mécanisme de réseau au sein d'une organisation internationale.

Enfin, le Secrétariat de l'UNESCO organise des réunions et des consultations régulières sur la mise en œuvre des programmes de l'Organisation, ce qui implique des processus de négociations, souvent en petits groupes, où la recherche du consensus ou des compromis se fait par étapes. Pourtant, il est peu souvent rappelé que, depuis son origine, l'UNESCO utilise ce type d'activités comme un outil pour promouvoir le dialogue et le partage de l'information entre les États membres et les organisations professionnelles ou d'experts.

L'histoire des réunions sur l'éducation des adultes illustre parfaitement ce processus de mise en réseau. Le premier Directeur général de l'UNESCO, Julian Huxley, considérait ainsi l'éducation des adultes comme le défi le plus immédiat auquel devait faire face l'Organisation au lendemain de la guerre mondiale de 39-45. Lors de la Conférence mondiale sur l'éducation des adultes, organisée, en 1949, au Danemark, ce thème – jusqu'alors peu étudié – a commencé à susciter l'intérêt. Dans la conférence suivante, l'UNESCO, jouant le rôle de « bâtisseur de consensus », formulait différentes définitions de l'éducation des adultes, et dressait un premier état des lieux de la palette de politiques et de pratiques en matière d'éducation dans les différents pays participant à cette conférence. Quelques années plus tard, en 1960, lors d'une autre conférence mondiale, à Montréal, un Comité permanent sur l'éducation des adultes était ainsi créé, en même temps qu'était établi le Conseil International de l'Éducation des Adultes, qui, à son tour, stimulera l'établissement d'associations régionales pour l'éducation des adultes en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Des Conseils nationaux pour l'éducation des adultes voyaient également le jour au Ghana et au Nigéria. Les conférences suivantes ont élargi le thème, en y incorporant des sujets d'actualité comme la formation continue, la pauvreté, la bonne gouvernance, l'accès à l'éducation, la démocratie, etc : autant de thèmes qui constituent, aujourd'hui, le cœur de ce que l'on nomme les « Objectifs du Millénaire pour le Développement » (OMD).

Ces conférences ont également permis de renforcer l'engagement de l'UNESCO dans des actions visant à l'établissement de normes internationales sur l'éducation des adultes. À n'en pas douter, elles ont ➔

↳ aussi été un moyen de pression sur les gouvernements pour qu'ils investissent davantage dans l'éducation des adultes. Peu à peu, cette dernière est en effet devenue un sujet prégnant dans plusieurs pays en développement, certains États l'inscrivant dans leur Constitution comme un droit fondamental.

**Mais si elle est structurée en réseau, l'UNESCO est aussi un instigateur de réseaux.** Très tôt l'organisation a en effet compris qu'elle n'avait pas le monopole de la promotion du dialogue ou de l'organisation de réunions et de conférences. D'autres organisations le faisaient avant elle, et l'on peut même considérer que l'UNESCO est un « rejeton » de l'ancien Réseau sur l'éducation, fondé par la Ligue des Nations après la guerre mondiale de 14-18. Dès sa création, l'Organisation a ainsi travaillé en coopération avec le Bureau International de l'Éducation, basé à Genève, l'intégrant en son sein en 1969. De fait, l'UNESCO a toujours cherché à travailler avec des organisations non-gouvernementales, des agences bénévoles ou des institutions spécialisées poursuivant les mêmes objectifs qu'elle.

Mais – et ceci est important –, l'UNESCO devait aussi, selon son premier Directeur général, encourager la formation d'institutions ou d'organes là où ceux-ci n'existaient pas encore. Selon Julian Huxley, il était illusoire de croire que l'Organisation pourrait accomplir sa tâche toute seule, en partie parce qu'elle n'en avait pas les moyens, mais principalement parce qu'il considérait que les peuples devaient rester maîtres de leur destin et non transférer leurs responsabilités vers une organisation lointaine et possiblement « envahissante ».

L'élaboration de la série *Histoire générale* de l'UNESCO est un autre exemple de réseaux d'organisations professionnelles, impulsés par l'UNESCO. L'idée de départ était d'écrire une *Histoire générale de l'Afrique*, afin d'aider les Africains à redécouvrir leurs racines et construire leur passé. Un comité scientifique international, composé d'Africains et de non-Africains, a ainsi été mis en place pour rédiger une histoire

des idées, des civilisations, des sociétés et des institutions africaines, en se basant sur des sources écrites variées, mais aussi sur des sources orales et artistiques. Différentes séances de travail, à Paris et en Afrique, ont réuni des experts, des historiens et des universitaires qui ont décidé de publier 8 volumes couvrant 3 millions d'années d'histoire africaine. Aujourd'hui encore, cet ouvrage fait référence. Surtout, cette initiative a stimulé la poursuite du projet des *Histoires générales*, aboutissant à la publication d'une *Histoire générale* de l'Amérique latine, de l'Asie Centrale et même de l'Humanité. Au-delà de la richesse que représente cette série, ce projet a donné naissance à des réseaux formels et informels de spécialistes, de centres et d'institutions de recherche, de professeurs et d'historiens du monde entier qui, sous l'égide de l'UNESCO, ont en commun une même vision des études historiques, le souci de débattre sur les méthodologies et de mettre leurs connaissances en partage.

Le réseau des écoles associées, créé à l'initiative de l'Organisation, en 1953, avec 33 écoles réparties à travers différents États membres, est un autre excellent exemple. Regroupant 7 500 écoles aujourd'hui, le réseau s'est considérablement élargi et constitue un indéniable renfort aux 4 piliers de l'Éducation pour le 21<sup>e</sup> siècle : apprendre à savoir, à faire, à être et à vivre ensemble.

**À l'heure où les *Think Tank* font figure de modèle de référence**, notamment dans les pays industrialisés, ce rappel du rôle et du fonctionnement de l'UNESCO témoigne de la modernité de la mission de cette institution. Tout au long de son histoire, l'Organisation a prouvé sa capacité à développer un « dialogue permanent », à travers ses réunions, ses conférences, ses séminaires et ses ateliers de travail. Grâce à ses études, ses programmes et ses activités, elle a également montré l'influence qu'elle pouvait exercer dans la définition et le partage des valeurs, des attitudes, des comportements, des opinions, voire des concepts et des définitions.

Nous pouvons donc toujours nous

demander si elle est efficace, s'il est possible de mesurer l'impact de son action, ou même si cet impact ne serait pas plus symbolique que réel... Honnêtement, il nous faudra convenir que si l'impact des réseaux UNESCO n'est pas mesurable dans l'immédiat, son influence est nécessairement ressentie dans le monde, compte tenu de l'actualité et des conséquences directes que peuvent avoir l'éducation, la culture et les sciences sur le quotidien des populations. ¶



**Michael Omoleva** né au Nigéria, est actuellement l'Ambassadeur du Nigéria auprès de l'UNESCO, et a été le président de la Conférence générale de l'UNESCO de 2003 à 2005. Il a été doyen de la Faculté d'Éducation de Ibadan, de 1985 à 1987, et directeur du Département de l'Éducation des Adultes, lorsque, en 1989, ce département a obtenu le Prix international d'alphabétisation UNESCO de l'Association internationale pour la lecture. Son équipe de recherche a occupé la 2<sup>e</sup> place du Prix international IUE pour la recherche en alphabétisation. ¶

## APPEL À CANDIDATURES



### Subventions de recherche contre la pauvreté en Afrique subsaharienne

Dans le cadre de son programme en faveur de l'éradication de la pauvreté, le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO lance un appel à projets pour des petites subventions de recherche d'un montant unitaire de 10.000 dollars américains. Les recherches proposées doivent contribuer à rédiger, réviser, relire ou amender les Documents de stratégies pour la réduction de la pauvreté (DSRP) de certains États d'Afrique subsaharienne, en les envisageant dans le cadre normatif des droits humains. Les projets de recherche doivent porter sur des pays d'Afrique lusophone (3 bourses sont disponibles), sur le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal ou le Togo. Leur conduite doit coïncider avec le processus du DSRP dans le pays concerné, sans dépasser juin 2009. Les thèmes peuvent s'élargir à plusieurs niveaux : au processus de budgétisation du DSRP fondé sur les droits humains, à la formation des groupes thématiques en charge de l'écriture du DSRP, ou encore à la définition des normes minimales identifiées pour les axes stratégiques et sectoriels. Tout autre sujet pertinent, intervenant pour l'amélioration du DSRP afin qu'il atteigne les plus démunis et constitue un réel outil de satisfaction de leurs besoins, comme leur droit fondamental à la dignité, sera également considéré. La date limite de soumission des dossiers de candidature est fixée au 31 août 2008. ¶

Pour consulter les détails de ce programme : [www.unesco.org/shs/fr](http://www.unesco.org/shs/fr)

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Chifa Tekaya, [c.tekaya@unesco.org](mailto:c.tekaya@unesco.org),  
tél. : +33 1 45 68 47 20

# Agenda

## Juillet

### 7-20 juillet

UNESCO-BNP Paribas Cup. Paris, France. ([ucj@unesco.org](mailto:ucj@unesco.org))

### 20-22 juillet

Congrès international sur « Gouvernance mondiale, Justice mondiale : l'Afrique, un symbole et une réalité ». Nairobi, Kenya. ([j.nkinyangi@unesco.org](mailto:j.nkinyangi@unesco.org))

### 24-25 juillet

Réunion des ministres des Droits des femmes de la région des Grands Lacs. Kinshasa, République démocratique du Congo. ([c.sponzilli@unesco.org](mailto:c.sponzilli@unesco.org))

### 29-30 juillet

Forum international sur les cultures asiatiques et la bioéthique. Séoul, République de Corée. ([d.maccor@unesco.org](mailto:d.maccor@unesco.org))

## Août

### 8-24 août

29<sup>e</sup> Jeux Olympiques. Beijing, Chine. ([w.iwamoto@unesco.org](mailto:w.iwamoto@unesco.org))

### 10-21 août

4<sup>e</sup> Congrès mondial des jeunes « Une célébration du développement mené par les jeunes ». Québec, Canada. ([ucj@unesco.org](mailto:ucj@unesco.org))

### 12-14 août

Perspectives bioéthiques dans la recherche, la médecine, les sciences de la vie et les technologies associées en Afrique subsaharienne. Nakuru, Kenya. ([h.tenhave@unesco.org](mailto:h.tenhave@unesco.org))

### 12-14 août

Forum sur la recherche en bioéthique dans l'est méditerranéen et la région arabe. Le Caire, Égypte. ([o.ikebe@unesco.org](mailto:o.ikebe@unesco.org))

### 14-15 août

Atelier sur « les discriminations liées au VIH-SIDA : Identification des réponses face aux disparités et opportunités dans les villes africaines ». Nairobi, Kenya. ([j.nkinyangi@unesco.org](mailto:j.nkinyangi@unesco.org))

### 21-22 août

Atelier sur « les discriminations liées au VIH-SIDA : Identification des réponses face aux disparités et opportunités dans les villes africaines ». Kigali, Rwanda. ([j.nkinyangi@unesco.org](mailto:j.nkinyangi@unesco.org))

### 28-29 août

Réunion des experts juridiques sur la base de données GEObs. Paris, France. ([t.ang@unesco.org](mailto:t.ang@unesco.org))

## Septembre

### 1-2 septembre

Sommet mondial de bioéthique et Sommet national des comités de bioéthique. Paris, France. ([h.tenhave@unesco.org](mailto:h.tenhave@unesco.org))

### 1-2 septembre

Comité de pilotage de l'Institut de l'Afrique de l'Ouest sur l'intégration régionale Abidjan, Côte d'Ivoire. ([s.chin-ye@unesco.org](mailto:s.chin-ye@unesco.org))

### 3-5 septembre

9<sup>e</sup> Congrès mondial de bioéthique. Rijeka, Croatie. ([h.tenhave@unesco.org](mailto:h.tenhave@unesco.org))

### 3-5 septembre

61<sup>e</sup> Conférence annuelle des ONG accréditées auprès de l'ONU sur le thème : « Réaffirmer les droits de l'homme pour tous : La Déclaration universelle à 60 ans ». Paris, France. ([w.vlodine@unesco.org](mailto:w.vlodine@unesco.org))

### 4 septembre

4<sup>e</sup> Conférence internationale d'éthique clinique. Rijeka, Croatie. ([h.tenhave@unesco.org](mailto:h.tenhave@unesco.org))

### 8-10 septembre

Table-ronde sur le sport au service de la paix et du développement dans la région des Grands Lacs. Kinshasa, République démocratique du Congo. ([w.iwamoto@unesco.org](mailto:w.iwamoto@unesco.org))

### 9-11 septembre

Conférence régionale sur la liberté d'expression et d'opinion. Carthagène, Colombie. ([w.vlodine@unesco.org](mailto:w.vlodine@unesco.org))

### 10-12 septembre

Conférence internationale sur la bioéthique. Bogota, Colombie. ([h.tenhave@unesco.org](mailto:h.tenhave@unesco.org))

### 14-16 septembre

Congrès international sur le sport au service de la paix et du développement. Kingston, Jamaïque. ([w.iwamoto@unesco.org](mailto:w.iwamoto@unesco.org))

### 18 septembre

Remise du Prix UNESCO de l'éducation de la paix 2008. Paris, France. ([m.goucha@unesco.org](mailto:m.goucha@unesco.org))

### 18 septembre

2<sup>e</sup> Conférence générale de la Coalition européenne des villes contre le racisme. Bologne, Italie. ([k.guse@unesco.org](mailto:k.guse@unesco.org))

### 25-26 septembre

Forum des ministres du Développement social de la CEDEAO. Abidjan, Côte d'Ivoire. ([c.golden@unesco.org](mailto:c.golden@unesco.org))

### 26-27 septembre

Congrès régional des comités nationaux de bioéthique. Kazan, Fédération de Russie. ([h.tenhave@unesco.org](mailto:h.tenhave@unesco.org))

### 26 septembre-2 octobre

4<sup>e</sup> Jeux mondiaux des arts martiaux. Busan, République de Corée. ([w.iwamoto@unesco.org](mailto:w.iwamoto@unesco.org))